

Jacques LEHÉBEL

LES PREMIÈRES ANNÉES

DE

LA BOURSE
DU
TRAVAIL
DE
NANTES

1887 – 1895

et un peu au-delà...

LA NAISSANCE DE LA BOURSE DU TRAVAIL 1887 – 1893	4
La demande.....	4
Le combat politique.....	7
La victoire.....	10
LE FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL	12
La Bourse est établie. (1892 - 1893).....	12
Le règlement du 24 décembre 1892.....	15
Le financement.....	16
La fête d'inauguration de la Bourse du Travail. (6 août 1893)	18
Les Secrétaires de la Bourse du Travail.....	22
Des femmes dans la Bourse du Travail.....	24
Les locaux et leur évolution	25
LE MOUVEMENT OUVRIER DANS LES ANNÉES QUI ENTOURENT LA..	
CRÉATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES. 1876 – 1905	27
La Révolution par les élections ?	30
La Révolution par l'action directe ?	31
À Nantes et dans la basse-Loire.	33
QUELQUES ASPECTS DE L'ŒUVRE DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE	
NANTES DANS LES ANNÉES QUI SUIVENT SA CRÉATION 1893 – 1900..	35
Le service de la mutualité : le placement.....	36
Le service de la propagande.....	41
Le service de l'enseignement.....	42
Le service de résistance.....	45
LE CONGRÈS NATIONAL, ORGANISÉ PAR LA BOURSE DU TRAVAIL.....	
DE NANTES DU 17 AU 22 SEPTEMBRE 1894.	46
SOURCES.....	48



En 1887 les syndicats nantais entreprennent des démarches pour la création d'une Bourse du Travail. Avec le souci constant de maintenir leur unité, les ouvriers mènent pendant six années un combat politique acharné dont ils sortent vainqueurs en décembre 1892.

La Bourse du Travail est active dans les domaines du placement ouvrier, de la diffusion de la culture et de l'enseignement. Elle est pour les travailleurs nantais une organisation autonome qui leur permet de se réunir, de discuter et d'organiser la résistance face au patronat local. Dans l'année qui suit sa création la Bourse connaît son baptême du feu à travers la grève d'avril-mai 1893. Ce grand soulèvement ouvrier avec l'appui de la Bourse du Travail n'est sans doute pas étranger à l'orientation de la classe ouvrière nantaise vers l'action directe et au développement de la théorie de la grève générale.

L'année suivante, en 1894, au congrès unitaire organisé par la Bourse du Travail de Nantes, les syndicalistes français choisissent la grève générale comme moyen d'action primordial et décident de sceller leur unité, concrétisée à Limoges en 1895 par la création de la Confédération Générale du Travail.

LA NAISSANCE DE LA BOURSE DU TRAVAIL.

1887 – 1893

Les Nantais qui participent ou qui observent le débat social connaissent la Maison des Syndicats, sur l'île de Nantes, ancienne Gare de l'État réhabilitée en locaux syndicaux. Les plus anciens, lorsqu'ils évoquent la Bourse du Travail, font encore référence à l'immeuble de la rue Désiré Colombe aujourd'hui devenu pôle associatif. La majorité des Nantais ignorent qu'une partie de la mémoire ouvrière de la ville est conservée dans les locaux d'une école privée d'informatique.

Les étudiants de l'école et le public des conférences qui y sont parfois organisées peuvent remarquer, sur le mur de la grande salle, au-dessus de l'écran de projection, une petite peinture murale assez bien conservée. Rappelant que *L'Union fait la Force*, cette peinture garde la trace des valeurs syndicales exprimées il y a plus d'un siècle dans ce bâtiment, établi en haut de ce qui était alors la rue de Flandres¹. C'était le siège de la première Bourse du Travail de Nantes.

La demande.

Dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle, la basse-Loire connaît un développement sans précédent. Sur les rives de l'estuaire, Nantes, Chantenay, Basse-Indre, Indret, Couëron, Saint-Nazaire, déroulent leurs chapelets de chantiers navals, de fonderies, de conserveries, d'ateliers, de raffineries.

Tout en conservant de profondes racines locales les ouvriers et ouvrières de la basse-Loire commencent à prendre conscience de la force que leur donne la concorde, quand ils nouent des liens entre eux et avec les prolétaires de Carmaux, de Saint-Etienne ou de Roubaix. Comme eux, avec eux, dans toute la France, les prolétaires élaborent leurs pensées et diffusent leurs rêves d'émancipation. Ils s'efforcent de construire les organisations autonomes qui leur permettront de les mettre en œuvre.

Mais réussir l'union est une tâche difficile. "La première union syndicale ouvrière vit le jour à Nantes le 18 janvier 1881. Sept syndicats la composaient. Malheureusement elle sombra en 1884. Grâce à la persévérance que seuls ont les hommes qui travaillent au bien-être de l'humanité, l'Union des Syndicats était réorganisée le 1er février 1887²".

¹ Aujourd'hui rue de Flandres-Dunkerque 1940.

² Désiré Colombe, secrétaire de la Bourse du Travail, *Discours d'inauguration de la Bourse du Travail, le 6 août 1893* (CHT Nantes fonds UD CGT 5 (5) (voir la biographie de Désiré Colombe p. 19).

Dans le dernier tiers du XIX^{ème} siècle, malgré l'interdiction formelle de créer des associations professionnelles³ et malgré la division politique du mouvement ouvrier, les syndicats s'étaient développés allant jusqu'à se regrouper dans des fédérations nationales de métier. La III^{ème} République, comprenant qu'il serait impossible de briser les organisations ouvrières, tenta de les canaliser. En 1884 la loi Waldeck-Rousseau sur les organisations professionnelles patronales et ouvrières, permettait aux ouvriers de se syndiquer librement⁴.

De fait, dans le monde ouvrier cette loi allait rendre possible la création des Bourses du Travail, structures syndicales locales distinctes et complémentaires des structures fédérales.

La première urgence pour les syndicats était de se doter de locaux permanents à partir desquels pourraient se développer leurs actions. Non seulement les ouvriers étaient la plupart du temps obligés d'organiser leurs réunions dans les arrière-salles des débits de boisson mais encore, faute de mieux, beaucoup de syndicats y trouvaient, dans la légalité, leur siège social. C'est ainsi qu'en 1886 le syndicat des ferblantiers-boîtiens avait son adresse *chez M. Lucas, débitant, la Ville-en-Bois à Chantenay*⁵, près de Nantes.

La loi de 1884 autorisait les syndicats à acquérir les immeubles nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle, mais les seules cotisations rendaient impossibles de telles acquisitions. Le plus simple était de se tourner vers les communes que toutes les composantes du mouvement ouvrier, y compris et surtout les anarchistes, reconnaissaient comme les organes essentiels de l'organisation du territoire, même dans la société future. Obtenir des municipalités des locaux permanents pour se réunir et se former devint la première tâche des syndicats qui affichaient la volonté de créer une Bourse du Travail.

Le 14 août et le 28 septembre 1887, l'Union des Chambres Syndicales Ouvrières de Nantes écrit⁶ au Maire, Edouard Normand, pour lui rappeler la demande faite par les ouvriers, sous forme de pétition, le 14 avril. Il s'agissait de créer une Bourse du Travail, sur l'exemple de celles qui venaient de s'établir à Paris et dans de nombreuses villes de province.

³ Jusqu'à cette date, la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 était toujours en vigueur.

⁴ Les employés de la fonction publique en étaient exclus.

⁵ Cité par Daniel Pinson (*Chantenay, l'indépendance confisquée d'une ville ouvrière*).

⁶ AMN F7c3d3.

Dans ce courrier, l'Union des Chambres Syndicales demande au Conseil municipal de voter la délibération selon laquelle "*il y a lieu de créer à Nantes une Bourse du Travail dans le but de fournir à la population ouvrière un local gratuit pour ses réunions*" et une "*commission spéciale est instituée pour préparer, d'accord avec les syndicats ouvriers un projet d'établissement de cette Bourse du Travail.*"⁷

La lettre rappelle que le maire de Nantes après avoir entendu les explications des ouvriers à ce sujet, s'était déclaré favorable à cette démarche et leur avait demandé de formuler nettement ce projet. Les chambres syndicales avaient alors donné mandat à une commission d'oeuvrer à cette tâche⁷. Le 5 novembre 1887 en réponse aux lettres des syndicats, le Conseil municipal installe une commission spéciale chargée de réfléchir à l'organisation de la Bourse du Travail de Nantes et se met à la recherche d'un local adapté.

À Nantes, depuis l'année 1827, la formation des élèves officiers de la marine marchande par les professeurs de l'école d'hydrographie était assurée dans un bâtiment situé à proximité du port, dans la partie haute de la rue de Flandres, et bien connu des Nantais sous le nom d'observatoire de la Marine. Dédié à l'enseignement de la navigation, ce bâtiment n'était pas étranger au monde ouvrier. Dès l'ouverture de l'école, en complément de l'enseignement maritime, des cours du soir appliqués aux Arts et Métiers y avaient été organisés, permettant aux ouvriers nantais qui le souhaitaient d'améliorer leurs connaissances techniques. Le bail de 60 ans étant arrivé à expiration en 1887 et l'école d'hydrographie ayant déménagé, ce bâtiment était disponible pour répondre à la demande des syndicats. Dans sa période d'activité pédagogique, l'immeuble était loué conjointement par le Ministère de la Marine et la ville de Nantes. Une copie du bail de 1826⁸, envoyée par le Ministère sur demande de la Municipalité et le plan cadastral de 1843 permettent de se faire une idée de son aspect et de sa disposition intérieure. Les documents manquent pour se rendre compte de l'état des lieux en 1888.

L'édifice était constitué de deux éléments parfaitement juxtaposés.

Le premier, avec façade sur la rue de Flandres, comportait trois niveaux. Au rez-de-chaussée on trouvait deux pièces donnant sur la rue de Flandres, dont l'ancienne loge du concierge et, au fond, un grand entrepôt. La porte d'entrée donnait accès à un escalier par lequel on atteignait le premier étage, dans lequel deux petites pièces, sur la rue de Flandres, encadraient une grande salle, ancienne salle de cours, dont on estimait qu'elle pouvait recevoir jusqu'à 600 personnes. Le deuxième étage était occupé par trois pièces sur la rue de Flandres, une pièce et un cabinet noir au fond du bâtiment et une salle entre cour et jardin. Au fond de l'ensemble la tour de l'observatoire avec ses cinq niveaux et sa terrasse constituait le second élément.

⁷ Les citoyens Brisse, Piron, Jousse, Paon et Texier. (AMN F7c3d3)

⁸ AMN 1M82

Le plan et la localisation du bâtiment, à proximité du port et des chantiers navals, semblaient particulièrement convenir à une utilisation comme local syndical, au moins pour une première installation. L'accord pouvait donc se faire entre Edouard Normand, maire de la ville, et M. Suzer, le propriétaire à partir du 24 juin 1888. Cependant, certaines pièces étaient occupées par des locataires dont les baux devaient venir rapidement à expiration. Ne voulant pas créer de difficultés à des locataires bons payeurs, M. Suzer souhaitait repousser l'entrée en jouissance de la totalité des locaux au 24 juin 1889. Entre-temps il acceptait de louer la portion libre de la maison et s'engageait à faire effectuer les travaux nécessaires à la nouvelle affectation, tels que la suppression des trois ouvertures sud de la grande salle et la remise en état des peintures et des sols. En définitive, à peine plus d'une année s'était écoulée entre la première demande et la signature du bail de location.

Le combat politique.

Mais la vie politique allait entraver le cours des choses. Aux élections municipales des 6 et 13 mai 1888, qui se déroulaient sur fond national de scandales financiers et de poussée boulangiste, les républicains divisés subissaient une défaite cuisante. Edouard Normand lui-même était éliminé au premier tour⁹. Une longue parenthèse s'ouvrait dans laquelle la ténacité dont sauront faire preuve les ouvriers nantais allait affronter le mépris, marque de l'administration municipale la plus réactionnaire qu'ait connue Nantes sous la III^{ème} République.

La délégation spéciale mise en place sous Edouard Normand, bien que maintenue¹⁰ par le maire royaliste et versaillais Ernest Guibourd du Luzinois¹¹, donna l'impression, au moins pendant les trois premières années, de s'être mise en congé.

Ce n'était pas le cas des syndicats. Même sans locaux, la Bourse du Travail avait commencé ses activités. Pendant trois années un important effort d'organisation allait être mené. Ainsi, le 9 juin 1891, les syndicats appelaient les ouvriers à participer en nombre à une réunion de protestation organisée dans la grande salle du théâtre de la Renaissance¹². Cette réunion appuyait un labeur permanent. Le 23 décembre 1891, les syndicats présentaient un projet de règlement général pour l'établissement d'une Bourse du Travail locale et départementale dont la gestion et l'administration seraient assurées par les chambres syndicales de la Loire-Inférieure. En janvier 1892, des contacts étaient pris avec la Bourse du Travail de Paris dont l'un des responsables,

⁹ Désiré Colombe était élu conseiller municipal.

¹⁰ Nommée le 15 juin 1888 et composée de MM. Bonfante, Bourget, Catta, Jouon, Lebrun et Thibaud-Nicollière. (AMN F7c3d3)

¹¹ Guibourd du Luzinois avait été chef de cabinet de Jules Dufaure, ministre de la Justice de Thiers de février 1871 à mai 1873, donc pendant la Commune de Paris et sa répression.

¹² Construit sur l'actuelle place Edouard Normand. Ce haut-lieu des réunions publiques organisées par les syndicats, a été abattu après avoir été dévasté par un incendie le 19 décembre 1912. À son emplacement s'élève aujourd'hui le temple protestant.

Rémy Larcher, reçut mandat de venir à Nantes appuyer de son expérience les syndicats dans leurs actions et leur propagande pour l'obtention de la Bourse du Travail.

En février, la Bourse ouvrière était créée en principe et, au cours d'une réunion publique tenue au mois d'avril en la salle Hivert¹³, ses statuts étaient adoptés.

Début 1892, bien que se doutant qu'elle vivait ses derniers jours, la Municipalité Guibourd ne se départait pas de sa morgue envers les ouvriers. Le 5 mars, après une nouvelle demande de l'Union des Chambres Syndicales, la commission spéciale sortait de son apathie apparente pour présenter un rapport sur la Bourse du Travail. Son Président M. Jouon, feignant de reconnaître la validité des arguments syndicaux, les retournait au nom de l'ordre social et concluait en la nécessité d'ouvrir une Bourse du Travail mixte dans laquelle patrons et ouvriers pourraient œuvrer en commun. Ayant refusé de rencontrer Rémy Larcher, délégué de la Bourse de Paris, M. Jouon semblait ne se faire l'écho que des propositions exposées par M. Barangé au nom des syndicats patronaux¹⁴. Par souci d'honnêteté ou par provocation, M. Jouon notait dans son rapport que ces propositions, ayant été présentées à Charles Brunellière élu socialiste au Conseil municipal et proche des syndicats, celui-ci les avait désapprouvées en faisant remarquer qu'elles étaient totalement contraires à la demande des pétitionnaires ouvriers.

Le 17 février 1892, l'Union des syndicats ouvriers du commerce et de l'industrie se déclarait opposée à l'établissement d'une bourse mixte dont le principe même, discuté en séance le 12 avril 1892, fut d'ailleurs rejeté par le Conseil municipal. Sur cette situation conflictuelle se refermait le mandat de la Municipalité Guibourd du Luzinois et la longue parenthèse qu'avait connue l'histoire de la Bourse du Travail de Nantes.

Le 15 mai 1892 le Conseil municipal nouvellement élu portait à sa tête Alfred Riom, nouveau maire de Nantes. L'Alliance Républicaine dont il était tête de liste avait fait figurer au nombre de ses engagements électoraux la création d'une Bourse du Travail spécifiquement ouvrière. Le même jour, la Bourse du travail de Nantes, à laquelle adhéraient plus de cinquante syndicats, commençait officiellement son fonctionnement.

Sans perdre de temps, le 3 juin, le Secrétariat général de la Bourse adressait à la Municipalité, sous la signature de Désiré Colombe, une lettre¹⁵ faisant savoir à l'autorité municipale que les syndicats se tenaient prêts à participer à une discussion au sujet d'un local et d'une subvention. Une délégation de sept membres¹⁶ avait été constituée à cet effet.

¹³ Située sur la prairie de Mauves.

¹⁴ Dans le compte rendu d'une réunion patronale tenue le 11 février 1892 (voir aussi p. 32). (AMN F7c3d3)

¹⁵ Sur cette lettre figure, avant la création officielle, une adresse pour la Bourse du Travail : 2, rue de la Baclerie. Il s'agit sans doute de l'adresse du siège provisoire. C'est un cabaret dans le quartier du Bouffay à Nantes, où se réunit également le groupe anarchiste. (AMN F7c3d3)

¹⁶ Les citoyens Frémont, Ribrac, Le Palmec, Codet, Juquet, Tulève, Ollivier. (AMN F7c3d3)

Le 14 juin 1892, Jousse, après une entrevue avec Alfred Riom, rapportait à la Commission exécutive la confirmation de l'engagement du maire pour l'établissement d'une Bourse ouvrière non mixte. Alfred Riom avait même présenté un projet de construction Boulevard Victor Hugo, qui comprendrait une salle de réunion de 700 m² pouvant recevoir de 1500 à 2000 personnes, une salle permettant d'accueillir les ouvriers attendant du travail, une bibliothèque et 20 bureaux pour les syndicats. La Municipalité souhaitait construire à proximité un local pour les syndicats patronaux, une bibliothèque populaire et un local pour le Conseil des Prud'hommes.

Toujours méfiants quant à l'immixtion possible des employeurs dans le fonctionnement de la Bourse du Travail, les syndicats émettaient des réserves sur l'installation des syndicats patronaux à proximité de la Bourse ouvrière. Cependant ce projet semblait démontrer la bonne volonté de la Municipalité. Le Comité général de la Bourse estima pourtant nécessaire de continuer d'agir pour obtenir un engagement réel et rapide. Une série de réunions publiques allait donner l'occasion à la classe ouvrière d'exprimer son avis sur la question des locaux syndicaux et de soutenir l'action des militants. Le 25 août, devant 500 ouvriers réunis dans la salle du foyer du théâtre de la Renaissance pour appuyer la revendication de la présidence alternative ouvriers-patronat du Conseil des Prud'hommes, un point était fait sur la construction de la Bourse du Travail. Il était rappelé que les locaux du Boulevard Victor Hugo n'étaient encore que lettre morte, même en tant que projet, alors que les conseillers municipaux avaient été élus avec un programme qui comprenait la construction d'une Bourse du Travail.

Le texte suivant était adopté à l'unanimité :

"Les travailleurs réunis au nombre de 500 au foyer de la Renaissance le 25 août réclament énergiquement de l'administration municipale qu'elle mette à la disposition des chambres syndicales ouvrières ce qui est nécessaire au fonctionnement immédiat de la Bourse du Travail."¹⁷

Le 1^{er} décembre 1892 à l'occasion d'une grande réunion au cours de laquelle Aristide Briand, de Saint-Nazaire, était invité à prendre la parole pour présenter à la population ouvrière les résolutions du congrès ouvrier de Marseille, 1200 personnes groupées dans le foyer et les couloirs du théâtre de la Renaissance demandèrent encore une fois à la Municipalité de mettre une subvention et un local à la disposition de la Bourse du Travail afin qu'elle puisse fonctionner utilement¹⁸.

Si le 27 septembre 1892 la Commission Exécutive avait décidé de laisser à la Mairie le temps de réagir et d'attendre le conseil municipal suivant pour reprendre contact, elle n'en avait pas pour autant abandonné son travail d'organisation. Ainsi, le 25 octobre 1892, la sous-

¹⁷ AMN F7c3d3

¹⁸ Cette réunion publique est marquée par un incident opposant Ollivier, du syndicat des sculpteurs, à Aristide Briand. Lors de la séance du 13 décembre 1892 de la Commission Exécutive, Ollivier reçoit un blâme pour sa conduite jugée indigne. CHT fonds UD CGT 5 (5).

commission des finances de la Bourse présentait un rapport concernant le budget annuel prévisionnel de la Bourse du Travail estimé à 9000 F dont 8200 F pour les besoins généraux et 800 F pour les besoins imprévus.

La victoire.

L'opiniâtreté ouvrière se voyait récompensée, tous les efforts aboutissaient enfin quand, le 12 février 1893, sur le rapport de M. Douët, le Conseil municipal accordait aux ouvriers, dans les locaux de l'ancienne école d'hydrographie, cette Bourse du Travail pour laquelle ils s'étaient battus de si longues années. Les conditions matérielles seraient difficiles¹⁹ mais "les syndicats n'hésitèrent pas. A toute force, ils voulaient réussir et ils s'engagèrent à faire face à tout ce qui serait indispensable au fonctionnement de la Bourse²⁰". Malgré l'exiguïté des locaux, dont les syndicats ne cesseront jamais de se plaindre, la Bourse du travail de Nantes se mettait immédiatement à l'œuvre au 18, rue de Flandres.

Quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier allaient y être écrites.



L'UNION FAIT LA FORCE (peinture murale).
(en dessous : RF)
École Epitech (ancienne Bourse du Travail de Nantes).

¹⁹ À l'occasion d'une rencontre avec Gustave Roch, premier-adjoint au maire, les syndicats apprennent que les locaux de la Bourse se limiteront à la grande salle et à la tour de l'observatoire.

²⁰ Désiré Colombe, *Discours d'inauguration*.



Cachets des syndicats signataires
de la première demande de
création de la Bourse du
Travail de Nantes (1887).
AMN F7c3d3

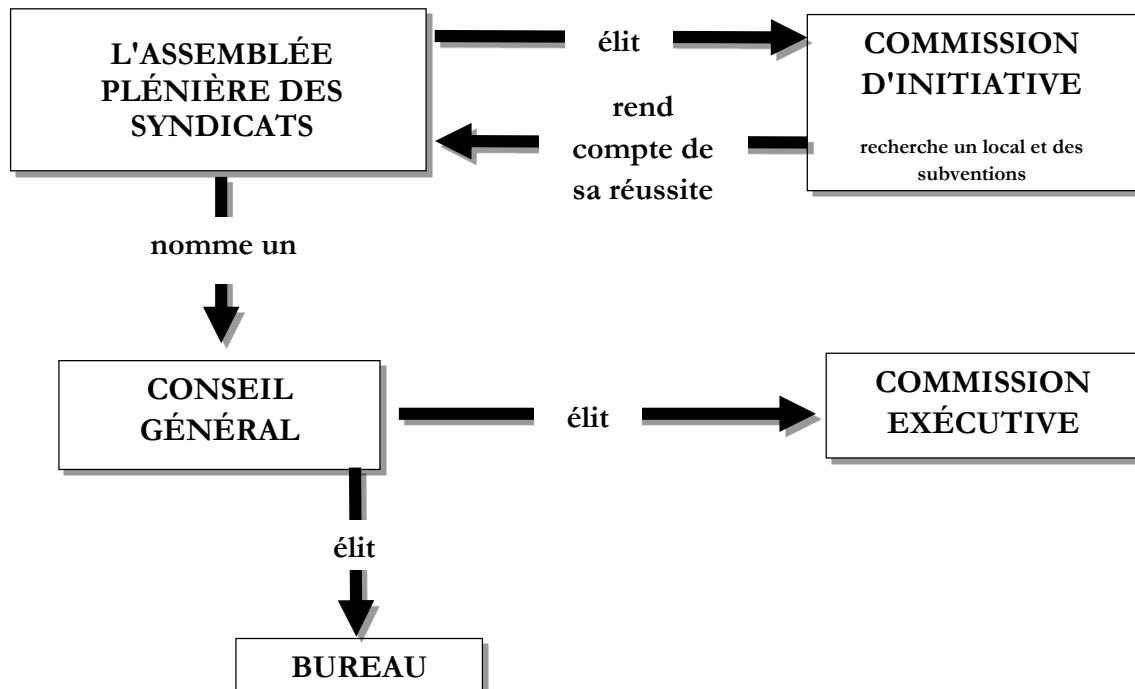
LE FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL.

Les documents qui suivent, issus des registres des comptes rendus des réunions de la Bourse du Travail²¹ conservent comme pour un hommage, les noms des travailleuses et des travailleurs²² qui, parmi les premiers, se sont engagés dans l'aventure du syndicalisme ouvrier. En mai 1892, grâce à leur résolution et à leur ténacité, la Bourse du Travail de Nantes pouvait commencer son œuvre.

La Bourse est établie. (1892 - 1893)

Le 19 mai 1892, Charles Brunellière proclame que "la Bourse du travail existe véritablement à Nantes ... ce n'est pas une Commission d'initiative qui doit se présenter devant le Conseil municipal mais bien une Commission exécutive²³".

Pour son établissement, la Bourse du Travail de Nantes avait suivi la démarche classique de création, décrite par Pelloutier dans son *Histoire des Bourses du Travail* et présentée dans ce schéma.



La cotisation fixée à 0,50 franc annuel par syndicat et par sociétaire²⁴ sera perçue à partir du 1^{er} mai.

²¹ CHT. Fonds UD CGT 5 (5).

²² On peut trouver les notices de certains d'entre eux dans *le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier (le Maitron)*

²³ CHT. Fonds UD CGT 5 (5).

²⁴ Réduite de moitié pour les femmes du syndicat des tabacs, comme leur cotisation syndicale

La Commission exécutive est composée de la manière suivante.

<u>Corporations</u>	<u>Délégués</u>	<u>Adresses</u>
Menuisiers ébénistes	Légalou	1 Rue d'Alger
Imprimeurs	Fremont	44 R. St André
Plâtriers	Gris	11 Rue de la Rose
Menuisiers en Batiment	Plantard	22 R. St Siméon
Terblantier Boîtier	Caihet	2 R. à la Brasserie
Quincailliers - Fourneaux	Codet	10 R. à Néonconde
Chaudronniers	Egarre	1 Rue de Clisson
Maçons	Brillouet	18 R. Keragan
Ouvriers en voitures	Lefebvre	11 R. Bâclerie
Sculpteurs	Le Palmer	1 q. à Versailles
Fourneurs en fonte	Tourte	1 Rue de Bièvre
Torgerons	Nicolas	14 R. de Coulmiers
Carroyeurs	Ribrae	8 R. Emery
Cordonniers	Ducoul	19 R. Chars
Frappeurs	Braud	44 Bis Bd St Aignan
Peintres en Batiment	Jeudron	9 R. à l'île Park
Collieurs et Papier	Lesimple	9 R. Park
Modéleurs	Culere	26 R. Tontine Barbe
Ouvriers des Tabacs	Juguet	1 R. du Port-Maillard
Boulangeries	Voyer	14 Rue de Rennes
Confiseurs	Parvis	9. des Cannieurs
Chaisiers	Descroix	39 Rue de Rennes
Limonadiers	Yaguet	3 Rue Gretry
Employés Chemin de fer	Salmon	2 Rue d'Orléans

Le citoyen Fremon prend alors la parole et demande à ce que les membres présents appuient à cette commission les cit. Colombe et Brunellière qui se sont occupés tout spécialement de la formation de cette Bourse et dont ces conseils et ces renseignements pourront être d'un grand secours à la Commission.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. En conséquence les cit. Colombe et Brunellière sont nommés membres adjoints de la Commission exécutive de la Bourse du travail de Nantes.

Le citoyen Fremon prend alors la parole et demande à ce que les membres présents adjoignent à cette commission les cit. Colombe et Brunellière qui se sont occupés tout spécialement de la formation de cette Bourse et dont les conseils et les enseignements pourront être d'un très grand secours à la Commission. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. En conséquence les cit. Colombe et Brunellière sont nommés membres adjoints de la Commission exécutive de la Bourse du travail de Nantes.

Le 21 juin 1892, sur proposition de Désiré Colombe, "dans l'intérêt de l'émancipation intellectuelle de la femme²⁵", trois places sont réservées pour les femmes au Conseil général et une place à la Commission exécutive. Le 19 juillet 1892 "la citoyenne Sayset déléguée des tabacs est désignée pour la Commission exécutive" par le Comité général²⁵.

Il est ensuite procédé à la nomination du Bureau définitif.

<i>successeur</i>	<i>Secrétaire Général</i>	(votants 33)
Colombe	30 voix (élu)	
LeBiboul	2	
Salmon	1	
2 Secrétaires adjoints (votants 36)		
LeBiboul	25 voix (élu)	
Salmon	19 voix (élu)	
Daoulas	9	
Vallee	3	
Fremont	3	
<i>Le Palmec. 2</i>		15
<i>Young</i>		
Hougaard Richard Ricard	1 voix chaus	
<i>Présorier</i>		
Launay	31 voix (élu) Fremont 2 voix)	
Bibliothécaire archiviste		
Fremont	26 voix (élu) Daoulas 7, 1 bulletin blanc	
<i>Commission de Contrôle (6 membres)</i>		
Lantier	les cit. Maurice, Daoulas, Guinet, Jugelet, Lévy.	Juguet
Une place est réservée pour une femme		<i>Yagn</i>

CHT. Fonds UD CGT 5 (5)
21 juin 1892

²⁵ CHT. Fonds UD CGT 5 (5).

Le règlement du 24 décembre 1892.

Le règlement²⁶ accepté par la municipalité Riom et les syndicats ouvriers le 24 décembre 1892 semble donner à la Bourse du Travail le caractère d'organisation autonome de la classe ouvrière qui permet à Charles Brunellière d'affirmer que la Bourse est bien "*maîtresse chez elle*".

Le **Comité général**, responsable de l'utilisation des locaux et de l'application du règlement est formé de trois délégués nommés pour un an par chaque syndicat. Il se réunit mensuellement et à chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Dans les faits il délègue ses pouvoirs à deux commissions, la **Commission exécutive** et la **Commission de contrôle**.

Élu au sein du Comité général pour un an, la Commission exécutive tient réunion deux fois par mois et est chargée de faire appliquer les décisions du Comité. Elle est habilitée à prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche de la Bourse, mais doit en référer au plus tôt au Comité général. La Commission prépare le budget et le présente au Conseil municipal avec lequel elle est en relation pour la gestion administrative de la Bourse. Elle peut créer et dissoudre toutes les sous-commissions qu'elle croit utiles pour l'étude des questions qui lui sont soumises. Elle se charge d'établir tous les trimestres, avec les éléments fournis par les syndicats, les statistiques nécessaires au placement ouvrier, tâche essentielle de la Bourse.

Également élue par et parmi les membres du Comité général, la Commission de contrôle, composée de six personnes avec renouvellement d'une d'entre elles tous les deux mois, est chargée de s'assurer et de rendre compte au Comité de la conformité au règlement de tous les actes des responsables de la Bourse.

Un **Secrétaire général**, un **Trésorier** et un **Bibliothécaire-archiviste** forment le **Bureau**. Ils sont désignés par le Comité général parmi les délégués des syndicats. En fonction pour une année, ils peuvent être réélus mais sont aussi révocables à tout moment.

Ce règlement, s'il écarte toute possibilité d'immixtion directe de la municipalité dans le fonctionnement de la Bourse²⁷ rend-il vainc la crainte que l'aide de la ville entrave l'indépendance ouvrière²⁸ ? La ville se charge des frais de location, d'entretien et de chauffage des locaux et verse une allocation de fonctionnement. De fait, au rythme du mouvement social, la mairie ne se prive pas de menacer de rompre les cordons de la bourse tandis que les syndicats rappellent qu'ils sont déjà venus à bout d'une municipalité. Dès les premières années de fonctionnement, une confrontation liée à l'écart entre les besoins financiers estimés de la Bourse et la réalité du montant de la subvention²⁹ et aux problèmes récurrents de locaux s'établit entre les syndicats et la

²⁶ CHT fonds UD CGT 5 (5).

²⁷ Le gardien lui-même est élu, choisi parmi des syndicalistes actifs.

²⁸ Le syndicat des chemins de fer avait particulièrement exprimé cette crainte.

²⁹ Voir ci-dessous : Le financement.

ville. Ce rapport de force qui se traduit en termes politiques par une sorte de jeu d'équilibre entre "un véritable foyer d'agitation" et "la municipalité bourgeoise³⁰" permet le maintien en vigueur du règlement de la Bourse jusqu'en 1905. À la suite de manifestations jugées plus illicites que d'autres, la municipalité Sarradin avait proposé la rédaction d'un nouveau règlement, mais c'est la municipalité Bellamy qui, en 1905, contraindra la Bourse à accepter un nouveau règlement dans lequel les possibilités d'intervention de la ville seront telles qu'on pourrait presque les considérer comme une mise en tutelle³¹.

Le financement.

Selon le projet de budget élaboré en 1892, la majeure partie des dépenses concerne le traitement du secrétaire³², du trésorier et du concierge qui sont employés à temps plein, les indemnités des syndiqués appelés au service de la Bourse sur leur temps de travail et les frais d'imprimerie, de bibliothèque ou d'abonnement.

Projet de Budget de la Bourse du Travail de Nantes.

1892

Frais de bureau.	600
Jetons de présence	2000
Bibliothèque.	250-
Bulletin	950
Imprimés.	250
Outilage du concierge.	50
Un Secrétaire	2000
Un Trésorier	600
Un concierge greffier.	1500
Frais pour l'entretien du Matériel	300
Dépenses imprévues.	500
<i>Total.</i>	9.000

F 7

AMN F7c3d3

³⁰ ADLA 10 M 135, rapport de police sur une réunion publique de protestation contre la baisse de la subvention envisagée en 1895

³¹ AMN F7c3d3

³² En 1890, un ouvrier chez le ferblantier J.J. Carnaud de Nantes gagnait 4,90 f par jour (source : exposition "Nantaises au travail" Nantes 2012).

En 1893, l'accord sur le bail de location se fait avec le propriétaire pour 2 100 F de loyer annuel, les dépenses pour le chauffage et l'éclairage sont évaluées à 500 F et une subvention de fonctionnement de 4 000 F est octroyée par la ville. Soit une dépense publique annuelle de 6 600 F pour un budget prévisionnel que la sous-commission des finances de la Bourse estimait à 9 000 F par an.

La cotisation de 0,50 franc par syndicat et par sociétaire fixée par la Commission exécutive n'intervenait que pour une faible part dans l'ensemble du budget dans la mesure où les cotisations peinaient à rentrer, occasionnant de fréquents rappels aux syndicats.

Un des enjeux majeurs de la lutte pour l'établissement d'une Bourse du Travail à Nantes avait été de faire accepter l'utilité sociale d'un tel organisme. Quelles que soient les difficultés, la prise en charge par la collectivité municipale des frais de fonctionnement³³ de la Bourse était bien la reconnaissance que son action en faveur de la classe ouvrière se faisait également au service du bien public.



Cachet du Secrétariat général de la Bourse du Travail de Nantes.
AMN F7c3d3

³³ Au 1^{er} juillet 1908, la Bourse libre du Travail de Nantes, affiliée à la Fédération Nationale des Jaunes de France, dont le secrétariat était situé 2, rue de l'Héronnière, recevait de la ville une subvention de 1000 F. (AMN F7c3d4). Ce mouvement était notamment lié au patronat. (Y. Guin, *Le mouvement ouvrier nantais*).

La fête d'inauguration de la Bourse du Travail. (6 août 1893)

Le compte rendu de la fête d'inauguration de la Bourse du Travail dans le bulletin officiel de la Bourse du Travail de Nantes restitue l'atmosphère et l'ambiance un peu désuète des réjouissances ouvrières à la fin du XIX^{ème} siècle. La manifestation et la réception dans les locaux de la rue de Flandres viennent clore victorieusement une longue période de lutte sociale, et le 6 août 1893 est un vrai jour de fête pour le prolétariat nantais. Aucun ouvrier, aucune ouvrière ne boude sa joie. Pourtant, à travers leur participation, ils tiennent à marquer la poursuite de leur combat pour le progrès social.



Photographie de la bannière grenat
de la Bourse du Travail de Nantes.
Delcampe.fr

Dans le cortège, "beaucoup de drapeaux portent les trois-huit symboliques". Ainsi s'exprime la revendication dite des "trois huit", qui vise à obtenir la division de la journée ouvrière en huit heures de travail, huit heures de loisir et huit heures de repos. Unifiante pour la classe ouvrière mondiale, la journée de huit heures était au programme de l'Association Internationale des travailleurs³⁴ (AIT) dès 1866. Elle était portée traditionnellement le 1^{er} mai³⁵, mais pouvait aussi l'être en d'autres occasions, telle cette journée d'inauguration.

Le maire de Nantes, Alfred Riom se félicite de l'ouverture de la Bourse et met en évidence son action de bureau de placement gratuit des travailleurs. Il engage les ouvriers à se syndiquer puis revient sur la revendication des "trois huit". S'il se déclare "*partisan convaincu de la journée de huit heures, à la condition expresse, bien entendu, que le salaire des ouvriers ne sera pas diminué*", il met cependant en garde la classe ouvrière française quant aux dommages que cette réforme ferait subir à l'économie française si elle n'était obtenue qu'en France : "*Ceux qui travailleront douze heures nous inonderont de leurs produits et nous enlèveront tout travail*". Il s'abstient d'évoquer le caractère international des "trois huit" et place l'action ouvrière, rendue plus facile par la création des Bourses du Travail, sous "*les plis du drapeau tricolore qui a fait le tour du monde*".

Le Secrétaire de la Bourse, Désiré Colombe n'ouvre pas la polémique. Comme le maire, il évoque le rôle de la Bourse du travail dans laquelle il voit un asile où les ouvriers pourront venir chercher l'instruction et les connaissances qui peuvent leur manquer. En mettant en évidence que les "*trois pièces que nous possédons ici sont certainement insuffisantes*", il entame le leitmotiv des militants dans leurs rapports avec la municipalité pendant vingt ans.

³⁴ Crée à Londres le 28 septembre 1864, elle unit des éléments du mouvement ouvrier de divers pays. L'AIT est aussi connu sous l'appellation de Première Internationale.

³⁵ En 1889 le mouvement ouvrier international a choisi le 1^{er} mai comme journée mondiale de grève et de manifestations.

Est-il admissible quand tant de bras ont inoccupés, quand tant de bonnes volontés restent stériles, que des masses d'hommes logent dans des taudis malains, soient couverts de haillons et manquent de pain !

Evidemment, non !

La classe ouvrière qui voit tous les ours son horizon devenir plus sombre, tout intérêt à hâter l'avènement de la société nouvelle; son devoir est donc d'adopter, dans les prochaines élections, une ligne de conduite nettement progressiste; elle n'y faillira pas. Elle ne loit, du reste, compter que sur elle et sur les siens.

LA RÉDACTION

PARTIE OFFICIELLE

Inauguration de la Bourse du Travail

Le dimanche 6 août a eu lieu la grande cérémonie organisée par les Chambres syndicales ouvrières adhérentes à la Bourse du travail. Le résultat a dépassé les espérances des organisateurs. Tous les syndicats étaient représentés, sauf ceux des mouleurs en fer et en cuivre et des ajusteurs-moueurs.

A midi et demi, les syndicats, précédés de leurs drapeaux, commencent à arriver au lieu du rendez-vous, place du Bouffay.

Le syndicat des Tabacs, qui comprend près de 1,000 femmes et une centaine d'hommes, est surtout acclamé ainsi que le syndicat des Chemins de fer.

Beaucoup de drapeaux portent les trois symboles.

A 1 heure 1/4, le défilé commence.

En tête du cortège marche le bureau du Comité général, précédé d'une bannière en velours grenat, doublée de soie, sur laquelle se lit, en lettres d'or, l'inscription

BOURSE DU TRAVAIL

DE NANTES

1893

Immédiatement après les membres du bureau viennent les délégués des Bourses du travail de Saint-Nazaire, Angers, Cholet, puis ceux des syndicats des métallurgistes de Couëron, représentant près de 500 membres, les délégués des trois syndicats des vignerons du Pallet, du Landreau et de Vallet, représentant 2,000 syndiqués des travailleurs des champs. Ensuite, le Comité général et tous les syndicats.

Par l'itinéraire fixé à l'avance, c'est-à-dire par le quai du Bouffay, la rue de la Poissonnerie, la place du Change, la rue de la Boucherie, le pont d'Orléans, la rue d'Orléans, la place Royale, la rue Crémillon, la place Graslin, la rue Jean-Jacques-Tousseau, le quai de la Fosse, la rue de Flandres, le défilé gagne le siège social de la Bourse du travail, qui se trouve rue de Flandres, 18.

A deux heures moins quelques minutes, la tête du cortège arrive au bas de l'escalier.

La grande salle est décorée de fleurs, de feuillage et de drapeaux.

La bannière de la Bourse est placée au milieu d'un massif de verdure au fond de la salle, tandis qu'au-dessous, prennent place M. Riom, maire de Nantes, ayant à ses côtés, M. Roch, 1^{er} adjoint; MM. Sibille et Le Cour, députés, et MM. Ponceau et Flornoy, conseillers municipaux. M. le préfet s'était fait excuser, ainsi que MM. Douët, Brunschwig, Moncourt et Le Romain, conseillers municipaux.

M. Riom prend la parole et, s'adressant aux délégués des syndicats placés devant lui, il leur rappelle que la municipalité nantaise, désireuse de voir s'améliorer le sort des ouvriers, a travaillé dans la mesure du possible à faciliter la tâche des organisateurs de la Bourse du travail.

C'est avec une satisfaction personnelle, qu'il constate le bon résultat des efforts de tous, et avec un grand plaisir qu'il remet en ce jour, au secrétaire général de la Bourse du travail, les clefs du siège social de la Bourse.

Et M. Riom présente sur un plateau, au citoyen Colombe, les clefs ornées de rubans tricolores.

Le maire rappelle ensuite, brièvement, le but que doit atteindre la Bourse du travail.

Elle est instituée spécialement pour placer gratuitement les ouvriers, leur faire comprendre leurs véritables intérêts, les grouper, les engager à se constituer en syndicats.

La Bourse du Travail délibérera sur les intérêts de ses adhérents, elle facilitera les réunions des corporations.

En rendant plus homogène l'union de tous les ouvriers, elle augmentera leur force de travail pour le bien de l'humanité et pour la République.

La Bourse du Travail marchera toujours sous les plis du drapeau tricolore qui a fait le tour du monde.

C'est sous cet emblème de gloire que doivent se grouper les travailleurs.

De chaleureux applaudissements interrompent l'orateur.

Il est une nécessité pour tous ceux qui ont au cœur le désir de travailler pour le bonheur de leurs compatriotes, reprend M. Riom, c'est de n'être pas indifférents à ce qui se passe dans les autres pays.

Je suis un partisan convaincu de la journée de huit heures, à la condition expresse, bien entendu, que le salaire des ouvriers ne sera pas diminué.

Mais, avant tout, il faut faire bien attention de ne pas commettre d'impair.

Le devoir d'une démocratie est d'assurer la main-d'œuvre aux travailleurs. Or, si nous inaugurons la journée de huit heures, et que dans les autres pays on n'accepte pas cette réforme, il en résultera pour nous autres Français que nous payerons davantage et produirons moins.

Ceux qui travailleront douze heures nous inonderont de leurs produits et nous enlèveront tout travail.

Tenez-vous au courant des agissements de l'étranger, sachez ce qui se passe en

Belgique, en Allemagne surtout, c'est seul moyen d'arriver à un résultat pratique.

Seule l'union parfaite et raisonnée des travailleurs sous le drapeau tricolore donnera à la Bourse du travail l'extension qu'elle doit avoir.

Quand les applaudissements unanimes qui saluent cette péroraison se sont apaisés, le citoyen Colombe prend à son tour la parole.

Il regrette que le local trop exigu de la Bourse du travail n'ait pas permis de faire les présentations des délégués des Bourses de travail étrangères.

Puis, au nom de la Bourse du travail de Nantes, il s'engage à travailler pour bien public.

Nous voulons, dit-il, que les ouvriers trouvent un asile à la Bourse, qu'ils y trouvent également un atelier d'instruction une bibliothèque où ils puissent les connaissances qui peuvent leur manquer.

Jamais nous ne sortirons de notre rôle, nous ne faillirons pas à notre tâche.

Il nous reste, malheureusement, beaucoup à faire encore, et les résultats que nous avons obtenus sont loin d'être suffisants.

Je signalerai d'abord notre local, qui est beaucoup trop petit.

Quand nous nous sommes réunis, vingt quatre syndicats ont adhéré à nos statuts représentant à peu près 2,500 travailleurs. Aujourd'hui cinquante-cinq syndicats font partie de la Bourse du travail, représentant plus de 5,000 travailleurs.

Les trois pièces que nous possédons sont certainement insuffisantes.

La municipalité ne nous refusera pas d'agrandissement l'année prochaine.

Elle augmentera également notre convention qui est actuellement de 4,500 francs, augmentera ainsi la vitalité de la Bourse du travail.

Au nom de tous les travailleurs sans distinction, Messieurs, je vous remercie.

Les bravos éclatent de toutes parts puis, quand le silence est rétabli, M. Riom répond :

Messieurs, nous faisons tous, aujourd'hui, l'essai de la Bourse du travail. C'est à vous, travailleurs, de nous prouver que vous êtes trop nombreux pour le local de la Bourse.

Ce jour-là, vous trouverez l'administration municipale toute disposée à vous écouter.

Des cris de : Vive la République ! Vi le maire ! saluent ces paroles.

Enfin, le citoyen Colombe invite M. Riom au vin d'honneur qui doit avoir lieu ce soir.

La musique des *Enfants des Ponts* joue la *Marseillaise*; puis les assistants qui tentent le local et le cortège se forme de nouveau dans la rue de Flandres.

Par la rue Voltaire, la place Graslin, rue Franklin, la place Delorme, la rue Calvaire, la rue Guépin, la place Bretagne, rue du Marchix, rue des Arts, place Bragard, les manifestants se rendent au théâtre de la Renaissance, où doit avoir lieu *Conférence-Concert*.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence du citoyen Jousse. Assesseur :

La journée se poursuit au Théâtre de la Renaissance. Jousse fait un discours, Colombe rappelle les conditions de création de la Bourse et présente les syndicats adhérents. Les délégués des autres villes apportent leur soutien. Tout le monde attend avec impatience le retour à la rue de Flandres où un vin d'honneur doit être servi. Mais beaucoup trop de tickets ont été distribués, ce qui provoque quelques bousculades.

"*M. le maire qui était présent, chercha, à plusieurs reprises, à prendre la parole afin de calmer la surexcitation des esprits... Il ne put y réussir et dut quitter la salle... Le calme se rétablit quand plusieurs perturbateurs furent flanqués à la porte, et au son de la musique, la sauterie fit oublier cet incident.*

Jusqu'à une heure du matin, la gaieté la plus cordiale ne cessa de régner et chacun se sépara en emportant un bon souvenir de cette fête prolétarienne..."³⁶



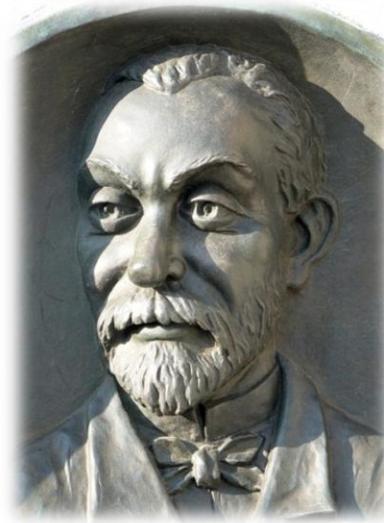
Cette carte postale de la collection Chapeau extraite de l'ouvrage *Il était une fois Nantes*, montre l'aspect de la Bourse du Travail et de la rue de Flandres au début du XX^e siècle.

³⁶ CHT fonds UD CGT 5 (5). B.O. de la Bourse du Travail de Nantes, extrait du compte rendu de la fête d'inauguration.

Les Secrétaires de la Bourse du Travail.

De 1893 à 1911, Désiré Colombe, Marcel Tulève et Joseph Blanchart ont successivement occupés le poste de Secrétaire général de la Bourse du travail de Nantes³⁷.

Photographie de la plaque en bronze ornant le monument funéraire de Désiré Colombe.
Cimetière Miséricorde. Nantes.



Désiré Colombe

Désiré Colombe est né à Bléville près du Havre le 16 mai 1859 et s'est établi à Nantes où il travaille comme ouvrier forgeron. Dans les années 1890, à l'époque où il exerçait les responsabilités de Secrétaire de la Bourse du Travail, il demeurait 6 rue Meuris.

Adhérent du Parti Ouvrier Français³⁸ et proche de Charles Brunelière, un des fondateurs du socialisme nantais, Désiré Colombe se présente aux élections municipales de Nantes comme trésorier de la chambre syndicale des ouvriers forgerons³⁹. Il siège au Conseil municipal de Nantes de 1888 à 1892.

Son parcours syndical est celui d'un pionnier de l'unité. Désiré Colombe joue un rôle essentiel dans la fondation de la Bourse du Travail de Nantes dont il assure le secrétariat dès sa création en 1893. En 1894, au congrès ouvrier de Nantes qu'il avait préparé comme secrétaire de la Bourse en permettant l'unité entre la Fédération nationale des Bourses et la Fédération des Syndicats⁴⁰, il s'oppose à la ligne politique et syndicale de son parti en votant pour l'organisation de la grève générale. L'année suivante, à Limoges, la Confédération Générale du Travail (CGT), née de l'union des organisations ouvrières réalisée à Nantes, fait de lui un de ses secrétaires nationaux.

En 1895, il abandonne le Secrétariat de la Bourse de Nantes et monte avec deux associés un petit atelier de forgeron. Il meurt en décembre 1902 à 42 ans. Son nom a été donné à la rue dans laquelle était situé le deuxième local de la Bourse du Travail de Nantes.

³⁷ Source : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* ; AMN (listes électorales).

³⁸ Voir p. 23 à 30.

³⁹ *La ville de Nantes de la monarchie de juillet à nos jours*.

⁴⁰ Voir p. 42 et 43.

Marcel Tulève⁴¹

Marcel Tulève est né à Chantenay le 22 avril 1854. Dans les années 1890, il habite à Nantes, 3 rue de Barbin. Ses idées politiques le rapprochent sans doute des anarchistes ou des allemanistes⁴². Tulève milite à la chambre syndicale des ouvriers modeleurs-mécaniciens et prend une part active à la création de la Bourse du Travail de Nantes, qui lui confie la charge de l'organisation matérielle du congrès national ouvrier de septembre 1894.

En septembre 1895, il participe au congrès national constitutif de la C.G.T., à Limoges.

Secrétaire de la Bourse du Travail de Nantes de 1895 à 1898, il la représente au congrès de la Fédération nationale des Bourses du Travail de Tours en 1896.

En 1898, il cesse de militer à la Bourse, quitte Nantes et va s'installer à Châteaubriant.

Joseph Blanchart⁴³

Joseph Blanchart est né à Nantes le 23 février 1860. Dans les années 1890 il habite à Chantenay puis à Nantes, rue de l'Héronnière.

Menuisier puis professeur de menuiserie à l'école professionnelle de Nantes, il milite à la Bourse du Travail dont il devient Secrétaire général en juin 1898 et dans laquelle il contribue à la mise en place des cours professionnels. Parallèlement, Blanchart s'implique dans la vie politique et devient en 1900 Secrétaire-adjoint de la Fédération socialiste autonome de Bretagne. Il se présente comme candidat ouvrier aux élections législatives de 1902.

Pendant les grandes grèves de 1907 son action comme Secrétaire de la Bourse, perçue selon les cas, comme celle d'un négociateur ou celle d'un "pousse au feu", lui vaut des critiques virulentes. Mais la Fédération socialiste nantaise lui apporte son appui.

En août 1911 il quitte la Bourse du Travail et devient responsable de la Maison du Marin dont la vocation est de venir en aide aux marins en attente d'un embarquement. En 1925, il est élu Conseiller municipal aux côtés de Paul Bellamy.

Il décède à la Maison du Marin le 18 mars 1927. Une rue de Nantes porte son nom.



⁴¹ Source : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* ; AMN (listes électorales).

⁴² Dans la pratique militante quotidienne des années 1880-90, il est difficile de distinguer anarchistes et allemanistes. Voir p. 23 à 30.

⁴³ Source et photo : *L'enfer du décor. Lettre d'information des archives municipales de Nantes*. Numéro 7, juillet 2003.

Des femmes dans la Bourse du Travail.

Dès la création de la Bourse Désiré Colombe souhaite impliquer des femmes dans les organes de direction. Les comptes-rendus des réunions de la Bourse^{*1} révèlent les patronymes et les professions de douze femmes impliquées dans la Commission exécutive ou le Comité général.

En juillet 1892 le *syndicat des tabacs*, un des plus actifs, est le premier à désigner ses déléguées. Melles **Sayset, Gireau et Morel**, ouvrières à la manufacture des tabacs obtiennent la délégation au Comité général.

Melle Sayset est en outre déléguée à la Commission exécutive. Mais en juin 1893 son nom disparaît et aucune femme n'obtient de délégation. Il en est de même en juin 1894.

Pour autant Mlle Sayset n'abandonne pas le militantisme syndical. Elle participe aux travaux du congrès national de la *Fédération nationale des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabacs*, qui se tient à la Bourse du Travail de Paris en juin 1894.

En janvier 1893 le syndicat des fileuses délègue les citoyennes **Huelo, Lenoë et Bibard** au Comité général. Au même moment la filature Péan est en grève. Une délégation des grévistes est reçue au Comité général qui les assure de son soutien, leur octroie une aide financière et "les invite à se mettre en garde contre les règlements d'atelier adoptés à Lille, car ils sont de la dernière sévérité".

Les fileuses ouvrent la voie : en avril et mai 1893 les ouvrières et les ouvriers nantais se soulèvent. Ils parviennent à généraliser leur grève pour la mener à la victoire.

Dans les années 1892, 1893 et 1894 les listes des "absentes" aux réunions du Comité général nous apprennent que Mmes **Pelaud, Schenel, Clero, Tanguy, Guifrot, Baillevaire** ont reçu la confiance de leurs syndicats pour les représenter.

Dans le *Maitron*^{*2} figurent les noms de trois militantes au syndicat des tabacs de Nantes, Melle **Sayset**, Mme **Mansuy**, et Mme **Masureau**, déléguées aux congrès de la *Fédération nationale des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabacs*, qui se tiennent à la Bourse du Travail de Paris en décembre 1892 et en juin 1894.

Au *congrès national des syndicats de France* tenu à Nantes en septembre 1894^{*3} Mme **Sébillot** représente, avec ses compagnons Delfis, Guérif et Munier, la chambre syndicale des vendeurs de journaux de Nantes. Elle est la seule femme sur l'ensemble des 143 délégués réunis au congrès.

Les voix de ces quinze femmes n'ont pas laissé d'écho. Mais leurs noms sonnent comme un hommage aux anonymes qui ont voulu concilier les responsabilités et les risques liés à l'action syndicale et les difficultés qu'elles rencontrent quotidiennement dans leur vie de femmes et de travailleuses.

*1 CHT fonds UD CGT 5 (5)

*2 Le Maitron. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*. <https://maitron.fr/>

*3 UD CGT-FO 44. *Compte-rendu du 6^{ème} congrès des syndicats de France*. (1994).

Les locaux et leur évolution

La tour, qui comporte un rez-de-chaussée, quatre étages et une terrasse, s'élève à une hauteur de 25,82 mètres.

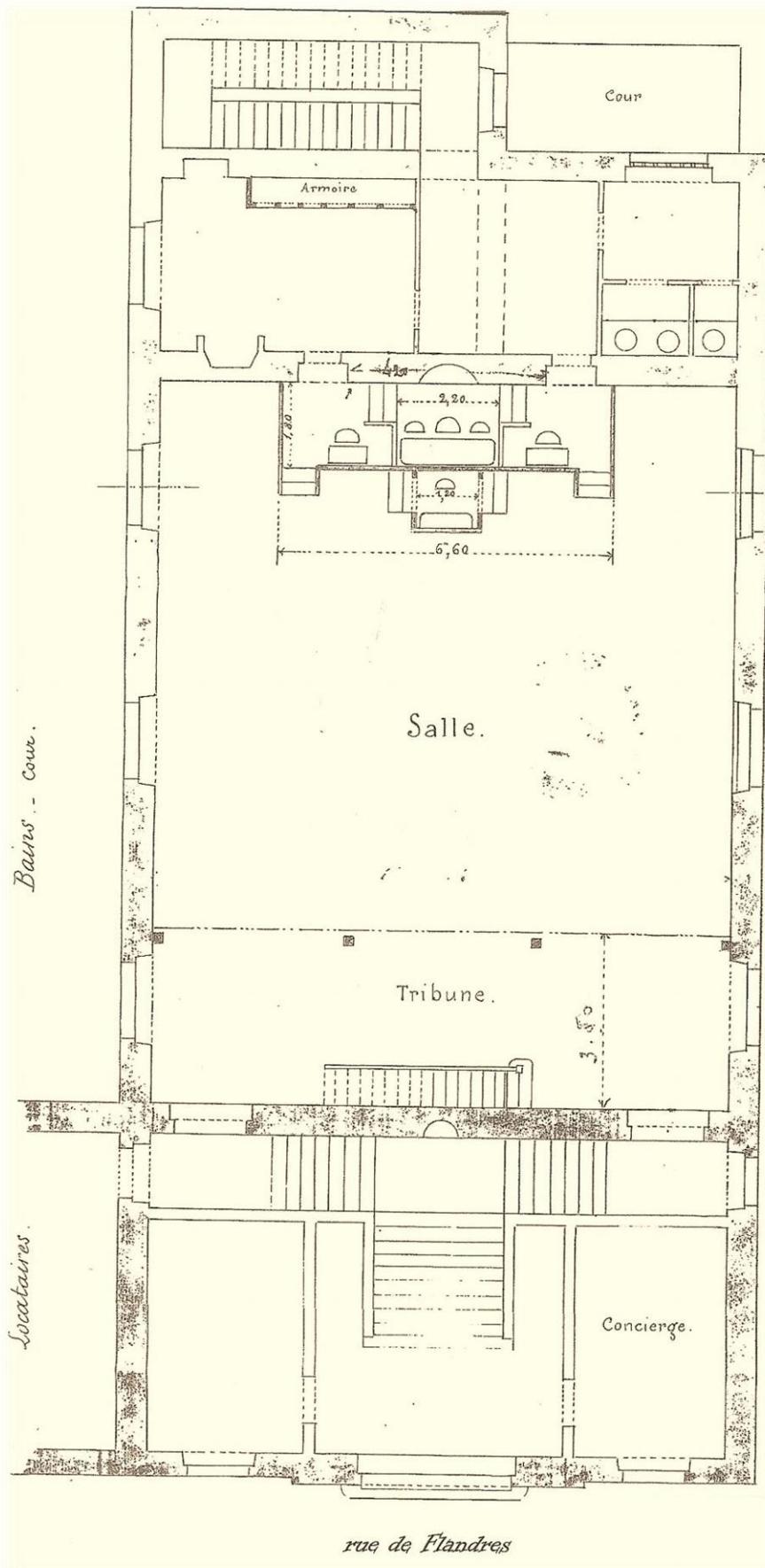
La grande salle est longue de 14,62 mètres et large de 11,69 mètres.

Elle possède un plafond en plein cintre dont la plus grande hauteur est de 8,77 mètres.

Ce plan prend quelques libertés avec la réalité. La façade sur la rue de Flandres et les murs des côtés ne sont pas perpendiculaires, mais disposés selon une légère oblique.

Plus important, la tour n'est pas déportée vers la gauche mais disposée symétriquement par rapport à l'axe du grand bâtiment.

Plan d'aménagement de la Bourse du Travail de Nantes (sans date).
AMN 1M82



Il n'est pas aisé de déterminer l'importance et la répartition des locaux du 18 rue de Flandres utilisés par les syndicats pendant les vingt ans de leur présence dans l'immeuble. Au moment de l'inauguration, la Bourse occupait la grande salle, la tour et la loge du concierge.

Dans la présentation du projet de budget pour 1900, les responsables, qui interpellent encore une fois la municipalité sur la nécessité d agrandir la Bourse du Travail, indiquent à l'appui de cette demande l'usage qu'ils font des locaux⁴⁴. La Bourse comprend 7 salles dont un bureau de placement et 6 salles au service de 60 organisations syndicales. Ces 6 salles sont utilisées pour les réunions des corporations et pour les cours professionnels. Une d'elles est transformée en dortoir, en cas de besoin, après les cours. On y installe des hamacs, matelas et couvertures qui ont permis d'accueillir 423 ouvriers de passage en 1898 (ceux-ci peuvent aussi, en cas de nécessité, recevoir un secours de route). Les syndiqués nantais ayant la volonté de créer une université populaire ont besoin d'un local pour installer une bibliothèque qui devient de plus en plus importante.

Sept ans après l'inauguration, la preuve de dynamisme qu'Alfred Riom avait alors demandée aux syndicats est faite. Les activités sont à l'étroit. Les cours professionnels, la bibliothèque, le bureau de placement attirent à la Bourse des travailleuses et des travailleurs de plus en plus nombreux. La mise à la disposition de la Bourse des appartements du 18 rue de Flandres, au fur et à mesure de leur libération par les locataires, et l'utilisation de l'institution Livet⁴⁵ pour certaines activités, permettent tant bien que mal de pallier les difficultés de fonctionnement, toujours plus grandes⁴⁶.

Une clause ajoutée au bail lors de son renouvellement en 1901 indique que la tour ne sera ouverte par le concierge que pour des visites. Elle doit rester fermée et n'est donc plus à la disposition des syndicats.

En 1911, le bail n'est renouvelé que pour deux ans. La municipalité dirigée par Gabriel Guist'hau a choisi d'abandonner la location et entame les formalités nécessaires à l'acquisition et à la construction des locaux nouveaux. Il est prévu qu'au 24 juin 1913 la Bourse quittera le 18 rue de Flandres pour occuper la Maison des Travailleurs installée dans l'ancien bâtiment de l'institution Livet et dans un nouvel immeuble, construit spécialement pour elle rue Arsène Leloup. En fait, il semble que les locaux de la nouvelle Bourse du Travail dont la construction avait pris du retard du fait de la guerre, n'ont été remis aux syndicats qu'en 1921⁴⁷.

Quant à l'immeuble du 18 rue de Flandres, il devient dès 1913 une salle de cinéma⁴⁸ dont l'activité ne cessera que dans les années 1960.

⁴⁴ AMN F7c3d3

⁴⁵ Le meeting du 1^{er} mai 1912, particulièrement puissant, s'est déroulé dans l'ancienne salle Livet.

⁴⁶ Mais en 1901, il y a encore quatre locataires, occupant dix pièces, plus les caves et greniers.

⁴⁷ Une demande de subvention pour la remise en état de meubles abîmés semble évoquer la fin décembre 1920 comme date de déménagement.

⁴⁸ Le premier film projeté est un film italien de Enrico Guazzoni, "Quo Vadis ?" En 1913, cette question ne semble-t-elle pas s'adresser au syndicalisme ?

LE MOUVEMENT OUVRIER DANS LES ANNÉES QUI
ENTOURENT LA CRÉATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL
DE NANTES.

1876 – 1905



Charles Brunellière (1847-1917)



Fernand Pelloutier (1867-1901)

Le 1er décembre 1892, Aristide Briand venait, à l'invitation de la Bourse du Travail de Nantes, présenter les résolutions prises peu de temps auparavant, à Marseille, au "Congrès national des syndicats et des groupes corporatifs de France", auquel il avait été délégué par la Bourse de Saint-Nazaire.

L'extrait ci-dessous du compte rendu de son intervention peut être le prétexte à présenter les deux grandes voies qui s'offraient au mouvement ouvrier et socialiste dans son effort de structuration. La création et l'action de la Bourse du Travail de Nantes s'inscrivent dans le grand débat qui anime la classe ouvrière à cette époque.

— Faisant allusion

aux insinuations malveillantes du cit. Ollivier, il tient à faire remarquer que loin de regarder la question ouvrière comme un tremplin aux succès politiques il préconise partout où on l'invite à prendre la parole, l'abandon relatif du terrain politique au bénéfice du terrain économique. Il se rappelle à ce sujet la lutte qu'il a eu à soutenir au Congrès politique pour la question de la Grève générale.

Prenant les résolutions du Congrès de Marseille dans leur ordre de discussion, la journée de huit heures, le travail des femmes dans l'industrie, il prouve dans une dissertation pleine de logique la nécessité du mouvement international pour battre en brûle la stupide et hideuse question de concurrence de patron à patron de pays à pays.

C'est aux applaudissements frénétiques de la salle qu'il flétrit la société capitaliste d'avoir fait remplir à la femme, contrairement au rôle élevé qui lui était assigné dans l'humanité, le rôle démoralisant de salariée de l'usine et de la manufacture.

Abordant la grave question de la Grève générale, le cit. Briand développe ses idées personnelles sur la tactique spécialement corporative qui devrait être la caractéristique du mouvement de rénovation sociale qui a lieu de nos jours.

Sur ce terrain dit le naturel, l'union est facile : toutes les fractions du Parti ouvrier s'entendent : Il n'en n'est pas de même dès qu'il s'agit du côté politique. D'ailleurs, l'action des députés ouvriers est presque nulle à la chambre. Leur utilité ne se manifeste réellement que dans les moments d'agitation populaire, alors que c'eint de leur écharpe de représentants du Peuple ils doivent servir de tampon entre les balles gouvernementales et les grèves.

Il n'en est pas de même des municipalités qui entre les mains des travailleurs peuvent être les outils le plus précieux de leur affranchissement. Ils en ont eu la preuve à Marseille où le drapeau du prolétariat universel a pu se promener dans les rues sous regards respectueux de la foule.

Puisque la Grève générale est un terrain sur lequel peut se faire l'union des travailleurs, nous devons nous engager sur ce terrain.

Les militants ouvriers s'accordent pour dénoncer une organisation sociale dans laquelle les moyens de production appartiennent à une minorité alors que c'est la société tout entière qui met en œuvre sa force de travail. La propriété privée des moyens de production et la socialisation de la force de travail provoquent la division de la société en deux classes sociales aux intérêts contradictoires dont l'opposition est irréductible. Les richesses produites par la force de travail de la société toute entière ne profitent qu'à la bourgeoisie propriétaire des moyens de production, perpétuant ainsi des inégalités insupportables. Un monde fondé sur l'exploitation doit céder la place à une société dans laquelle les richesses seront à la disposition de chacun pour améliorer le sort de tous.

Mais le mouvement ouvrier français a été atteint dans sa chair par la guerre de 1870, au cours de laquelle de nombreux ouvriers sont tombés, et par les massacres de la Commune de Paris. Il a été détruit dans son expression sociale et politique par les exécutions, les arrestations, les déportations et les lois anti-ouvrières consécutives au soulèvement parisien. Le déchirement des classes ouvrières allemande et française et la liquidation de l'Association Internationale du Travail (AIT) lui interdisent tout appui international réel. Tout, dans le mouvement ouvrier français, est à reconstruire. À travers toutes ces difficultés, les congrès ouvriers qui se succèdent à partir de 1876⁴⁹ tentent de faire le point sur sa situation et s'emploient à sa reconstruction. La redéfinition d'une forme d'expression d'un parti ouvrier⁵⁰ est au cœur des débats. Les discussions sont vives sur l'affirmation de revendications communes et essentielles⁵¹ et surtout sur les moyens à utiliser pour mettre en place une organisation sociale nouvelle.

⁴⁹ Les trois premiers congrès se tiennent à Paris (1876), à Lyon (1878) et à Marseille (1879).

⁵⁰ Jusqu'au milieu des années 1880, l'expression "parti ouvrier" désigne une volonté d'affirmer l'existence politique de la classe ouvrière plus qu'une structure politique organisée.

⁵¹ L'amnistie des communards, la liberté syndicale, puis la limitation du temps de travail, le travail des femmes, ...

La Révolution par les élections ?

Dans les années 1880, les partisans de l'expression politique du mouvement ouvrier estiment que "*la conquête systématique, mais légale, de chaque fonction élective, la substitution du personnel politique socialiste au personnel politique capitaliste*⁵²", pourrait entraîner la transformation du système économique et social. Dix ans après l'écrasement de la Commune de Paris, le vote de la loi d'amnistie des communards condamnés semble marquer une évolution de la classe des propriétaires du capital qui, peut-être, acceptera les lois d'amélioration sociale et s'abstiendra de réactions. De toute manière, l'espérance qu'un jour les bulletins de vote des prolétaires des villes et des campagnes envoient au Parlement une majorité d'élus ouvriers se heurte à un obstacle considérable : il reste à construire un véritable parti ouvrier, suffisamment structuré au plan national et local pour espérer réussir. L'unité est précaire. À partir de l'année 1879, on prend l'habitude d'appeler "Parti Ouvrier" la Fédération du Parti des Travailleurs Socialistes de France (FPTSF) constituée par le Congrès Ouvrier de Marseille. Mais une première scission, d'origine blanquiste⁵³, intervient dès 1881 lorsqu'Édouard Vaillant fonde le Comité Révolutionnaire Central (CRC). En septembre 1882, Saint-Étienne est le théâtre de la plus importante division. Les partisans de Jules Guesde, d'inspiration marxiste, s'y opposent aux "possibilistes" ou "broussistes"⁵⁴, réformistes prud'honiens. Les 23 délégués guesdistes se retirent du congrès et se rassemblent à Roanne. Ils y fondent un nouveau Parti Ouvrier qui, sous la direction de Jules Guesde et de Paul Lafargue, devient l'organisation socialiste française la plus nombreuse en adhérents et en électeurs. En 1893, pour couper court aux critiques des revanchards qui assimilent son internationalisme et ses liens avec la social-démocratie allemande à une trahison, il prend le nom de Parti Ouvrier Français (POF). Les succès aux élections municipales de 1892 (Roubaix, Narbonne...) et aux législatives de 1893, où Jules Guesde, entre autres, est élu député, amènent certains socialistes à penser que la victoire est possible par la voie électorale. Dès lors, le POF considère l'activité politique comme fondamentale, l'action syndicale lui étant nécessairement soumise, comme moyen de propagande. L'action des militants POF dans les syndicats et la prise du pouvoir dans les fédérations de métiers sont les moyens les plus sûrs de constituer le vivier de voix ouvrières indispensables pour l'emporter dans le jeu parlementaire.

⁵² Fernand Pelloutier, (*Histoire des Bourses du Travail*).

⁵³ Les blanquistes, principalement implantés à Paris, sont adeptes de la grève générale, mais ils y voient surtout le moyen de créer une situation propice à la conquête du pouvoir politique par un coup de main.

⁵⁴ Partisans de Paul Brousse (1844-1912), médecin, militant anarchiste puis dirigeant socialiste.

La Révolution par l'action directe ?

De nombreux militants ouvriers doutent de la possibilité pour le prolétariat d'améliorer fondamentalement son sort par la conquête du pouvoir politique institutionnalisé et récusent la nécessité d'une expression parlementaire du mouvement ouvrier. Plus que de parti ou d'élections, ils parlent "*de mutuellisme, de coopération, de crédit, d'association*"³⁹ et, naturellement, ils trouvent dans le syndicat le mode d'organisation essentiel de la classe ouvrière. Ils prétendent que les lois favorables aux travailleurs sont toujours la traduction légale des conquêtes de terrain. Ainsi, pour eux, la loi de 1884 n'a fait que reconnaître la réalité de l'existence des syndicats créés par les ouvriers depuis de longues années. Pour peu de résultat, le jeu politique épouse une énergie que les ouvriers gagneraient à employer dans l'action directe quotidienne. Si conquête du pouvoir il doit y avoir (ce que tous ne pensent pas) celle-ci doit se faire par un type d'action mettant directement en cause l'organisation sociale inégalitaire. Pour enclencher la révolution sociale, le blocage de la production par l'arrêt du travail, le sabotage ou le boycott, puis sa remise en route sous le contrôle des travailleurs, seront plus efficaces que le bulletin de vote. Le mouvement syndicaliste révolutionnaire, à cette époque essentiellement anarchiste⁵⁵, s'est construit sur les débris de la Première Internationale. Dès 1872, le congrès de Saint-Imier⁵⁶ avait choisi, pour développer l'esprit révolutionnaire antiautoritaire de la classe ouvrière, de privilégier la mise en œuvre d'organisations de classe fondées sur le travail et l'égalité, et absolument indépendantes de tout gouvernement politique. Les anarchistes, fiers de leur individualité, souvent tentés par la propagande par le fait, adeptes de la grève générale, restent divisés sur la question du syndicalisme. Quand ils se regroupent, c'est souvent autour d'un journal, qu'ils lisent, qu'ils commentent, qu'ils critiquent et dont ils reprennent quelquefois les articles pour une feuille locale. Ainsi, *Le Révolté*⁵⁷ de Jean Grave polémique fréquemment avec *Le Libertaire*⁵⁸ de Sébastien Faure. Toutefois, Émile Pouget dans *Le père Peinard*⁵⁹ et Pierre Kropotkine militent activement pour que les syndicats deviennent les véritables lieux de rencontre et d'action des militants.

⁵⁵ Les alemanistes pouvaient donner l'illusion de prôner tout autant que les anarchistes l'action directe et en premier lieu la grève générale, proprement révolutionnaire. En fait ils envisageaient la prise du pouvoir comme un but en soi, pour lequel ils pouvaient utiliser tous les moyens possibles, y compris la coopération avec les partis bourgeois.

⁵⁶ Quelques jours après l'expulsion des antiautoritaires au Congrès de l'Internationale à La Haye (2-7 Septembre 1872) les délégués de sections italiennes, espagnoles, françaises, jurassiennes et américaines, dont Michel Bakounine et James Guillaume, se réunissent dans le village de Saint-Imier (Jura Suisse) les 15 et 16 Septembre 1872 et prennent des résolutions sur l'organisation et la résistance de la classe ouvrière dans ce qui peut être considéré comme le Congrès fondateur du syndicalisme révolutionnaire.

⁵⁷ "Le Révolté" est un journal anarchiste fondé à Genève le 22 février 1879 par Pierre Kropotkine et Jean Grave. En 1887 il change de titre et devient "La Révolté". En 1894 "Les Temps nouveaux" de Jean Grave prennent la suite jusqu'en 1914.

⁵⁸ "Le Libertaire", journal anarchiste lancé le 16 novembre 1895 par Sébastien Faure, continuera sa parution jusqu'à en août 1914 où ses positions antimilitaristes l'obligent à cesser sa publication.

⁵⁹ "Le Père Peinard" est un journal anarchiste fondé par Émile Pouget en 1889 et qui disparaîtra en 1902. À partir de 1900, Pouget dirigera le premier organe de presse de la CGT, "La voix du Peuple".

Malgré les difficultés, jusqu'au début du xx^{ème} siècle, les partisans de ces deux conceptions de la transformation sociale se côtoient dans les syndicats. Si les dirigeants du parti ouvrier y voient une pépinière de militants politiques, tandis que les tenants de l'action directe affirment que "*le prolétariat possède en lui-même l'instrument de son émancipation*"³⁹, il convient toutefois de relativiser les contradictions entre des militants qui agissent, débattent et parfois se disputent. Dans la pratique syndicale quotidienne les oppositions paraissent beaucoup moins lourdes qu'elles le sont au plan politique. La divergence devient définitive à la toute fin du xix^{ème} siècle. Au Congrès Général du Parti Socialiste Français réuni salle Japy à Paris du 3 au 8 décembre 1899, Vaillant et les blanquistes, Guesde, Lafargue et les militants du POF, en l'absence des syndicats ouvriers, choisissent l'unification socialiste autour de la pratique parlementaire. Ils ouvrent ainsi la voie de la social-démocratie, dont la théorisation politique se développera dans les années suivantes et s'exprimera dans la Section Française de l'Internationale ouvrière (SFIO)⁶⁰. De leur côté, les syndicalistes s'orientent de plus en plus clairement vers l'autonomie par rapport aux partis politiques. En 1895, le Congrès ouvrier de Limoges avait décidé d'unifier les Fédérations et les Bourses du Travail en créant la Confédération Générale du Travail. En 1906, au congrès d'Amiens, sous l'influence des anarchistes, les militants de la CGT font le choix de l'action directe⁶¹ ouvrière et définissent la pratique du syndicalisme révolutionnaire dans le texte fondateur qu'est la charte d'Amiens.

⁶⁰ L'Internationale Ouvrière, ou 2^{ème} Internationale, avait été créée en 1889.

⁶¹ L'action directe ne doit pas être confondue avec la "propagande par le fait" qui est une stratégie d'action développée par les anarchistes dans l'espoir de provoquer une prise de conscience populaire. Celle-ci englobe les actes de terrorisme, la récupération et la reprise individuelle en association à la propagande écrite et verbale.

À Nantes et dans la basse-Loire.

À Nantes et dans sa région, le courant le plus influent est celui du Parti Ouvrier Français auquel ont adhéré de nombreux militants dont plusieurs membres des chambres syndicales.

Né à Nantes en 1847, Charles Brunellièvre, dont le père est un commerçant aisé, travaille dès sa prime jeunesse comme garçon d'épicerie, puis est employé chez un courtier maritime. Dans les années 1880, il est associé dans une compagnie d'armement naval dont les résultats lui permettront de financer en partie le socialisme nantais. Il est davantage porté, par esprit de conciliation, vers l'électoralisme que vers l'action directe. Conseiller municipal à Nantes en 1881 et adjoint au maire en 1885, il est le fondateur à Nantes, en 1888 du POF. Il encourage dès lors des représentants du mouvement ouvrier à tenter de se faire élire au conseil municipal sous l'étiquette socialiste⁶². Son influence s'étend bien au-delà de Nantes. Dans le vignoble nantais, son activité pour faire prendre conscience aux travailleurs des campagnes, ouvriers agricoles ou tenanciers à complant⁶³, de la nécessité de s'unir, fait de lui un des pionniers du syndicalisme agricole⁶⁴. À Saint-Nazaire, il noue des contacts étroits avec Fernand Pelloutier et Aristide Briand qui joueront, chacun à sa façon, un rôle important dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Esprit rebelle, Fernand Pelloutier (1867-1901), né à Paris d'une famille d'origine nantaise, abandonne ses études après un échec au baccalauréat et collabore dès 1885, à Saint-Nazaire, au journal *La Démocratie de l'Ouest*, organe du radicalisme. Évoluant vers le socialisme, il adhère en 1892 au Parti Ouvrier de Jules Guesde. Travailleur intègre et infatigable malgré une tuberculose contractée dans sa jeunesse, sans autre ambition que de parvenir, aux côtés de la classe ouvrière, à la mise en œuvre du socialisme, Pelloutier prendra une part essentielle dans le développement du mouvement national des Bourses du Travail. Son ami, Aristide Briand, né à Nantes en 1862, avait suivi ses parents cabaretiers à Saint-Nazaire puis était revenu dans sa ville natale pour y préparer le baccalauréat. Après des études de droit à Paris, il rentre à Saint-Nazaire où il s'engage aux côtés des radicaux. Le 6 mai 1888 Briand est élu conseiller municipal de Saint-Nazaire et se présente aux élections législatives de 1889 comme candidat radical. Battu, il se désiste pour le candidat opportuniste Fidèle Simon. La rumeur enfle alors selon laquelle l'intervention du Préfet, suivie du remboursement de quelques frais électoraux, n'aurait pas été étrangère à sa décision. Par adresse politique mêlée de roublardise, il parvient à sortir de cet épisode sans trop de dégâts, mais il en conservera, au début parmi les anarchistes puis, le temps passant, dans l'ensemble du camp socialiste, une réputation détestable de politicien arriviste. Pelloutier, marqué par cet épisode, gardera pourtant sa confiance en Briand. Ensemble ils s'efforceront de construire et de

⁶² Désiré Colombe est élu en 1888.

⁶³ Le bail à complant est un bail à métayage spécifique aux vignes. Le tenant obtient la jouissance d'un terrain moyennant l'obligation de donner, chaque année au propriétaire, une portion de la récolte.

⁶⁴ Il sera un des délégués intervenant sur la paysannerie au congrès de Marseille

développer la théorie de la grève générale, qu'ils défendront dans les congrès ouvriers⁶⁵. Malgré l'aggravation de sa maladie, Fernand Pelloutier accentuera son engagement dans la Fédération des Bourses du Travail, dont il deviendra secrétaire en 1895. Sa longue évolution théorique ne cessera de le rapprocher des militants anarchistes. Il les rejoindra définitivement en décembre 1899 en écrivant, deux ans avant sa mort, sa célèbre *Lettre aux Anarchistes*. Briand, quant à lui, effectuera la carrière politique brillante que son cynisme annonçait.

À Nantes, le courant anarchiste se développe autour du chauffeur-mécanicien de la marine Victor Cails. Lorsqu'il revient à Nantes en 1880 après avoir navigué sur toutes les mers du globe, Cails prend part à la création du comité socialiste et, bien qu'il soit quasiment illétré, participe à la diffusion du journal ouvrier *L'Exploité*. À partir de 1885, avec Mariot, installé comme tenancier de bistrot à Chantenay après avoir été chassé de tous ses emplois d'ouvrier métallurgiste par les patrons nantais, Cails anime un groupe homogène de militants anarchistes, qui entretiennent des relations suivies avec Sébastien Faure et son journal *Le Libertaire*. Mais, en 1891 il quitte Nantes et s'enfuit de France avant d'être traduit devant la Cour d'assises de la Loire-Inférieure pour diffusion d'écrits incitant au meurtre⁶⁶.

Les animateurs du mouvement ouvrier nantais se reconnaissent dans ces différents courants de pensée et d'action. Mais, se côtoyant en permanence dans les comités socialistes et dans les syndicats, ils apprennent à ne pas rejeter et même à faire leur ce qui paraît bon dans les propositions de leurs rivaux. Ainsi, en 1890, au Congrès Syndical de Calais, lorsque Constantin Paon, le représentant nantais, propose "que le congrès décrète la grève générale comme seul moyen d'arriver à la révolution sociale, c'est-à-dire l'émancipation de la classe ouvrière"⁶⁷, il est en contradiction totale avec la Fédération Nationale des Syndicats, mais en accord avec les syndicats nantais.

Au-delà des prises de position souvent sectaires et dogmatiques des organisations, les Nantais avaient compris que le travail quotidien pour l'unité ouvrière constituait l'essentiel et que cet essentiel, pour s'exprimer utilement, avait besoin d'une Bourse du Travail.

⁶⁵ Notamment à Marseille en 1892 et à Nantes en 1894

⁶⁶ Il est condamné en juillet 1891, par contumace, à 18 mois de prison.

⁶⁷ Cité par Y. Guin (*Le mouvement ouvrier nantais*).

QUELQUES ASPECTS DE L'ŒUVRE DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES DANS LES ANNÉES QUI SUIVENT SA CRÉATION.

1893 – 1900

Dans son *Histoire des Bourses du Travail*, Fernand Pelloutier décrit, de façon un peu idéale, les quatre services proposés par les Bourses du Travail. Le *service de la mutualité*, organise le placement des ouvriers qui cherchent du travail⁶⁸ et leur distribue éventuellement des aides. Il apporte un appui matériel et financier aux travailleurs qui s'éloignent de chez eux pour trouver du travail⁶⁹ et à ceux qui, victimes d'un accident, ne peuvent plus travailler. Le *service de l'enseignement* organise les cours professionnels et les cours d'enseignement général. Il gère la bibliothèque et l'office de renseignements. Le *service de la propagande* s'intéresse aux études statistiques et économiques, à la création des syndicats, apporte son soutien à la création de sociétés coopératives et tente de répondre aux demandes de conseils de prud'hommes. Enfin, le *service de résistance* s'occupe du mode d'organisation des grèves et des caisses de grève, et de l'agitation contre les projets de lois inquiétants pour l'action économique.

Toutes les Bourses du Travail ne pouvaient organiser tous ces services. En ce qui concerne Nantes, si les archives disponibles ne permettent pas d'étudier l'ensemble des actions mises en place, elles rendent au moins possible d'en éclairer quelques points particuliers.

⁶⁸ Pelloutier évoque un placement de ville à ville. Il cite l'exemple de Nantes et Tours. (*Histoire des Bourses du Travail*)

⁶⁹ Il indique que des ouvriers peuvent être accueillis pour quelques nuits à la Bourse de Nantes. (*Histoire des Bourses du Travail*)

Le service de la mutualité : le placement.

La classe principale du service de la mutualité est celle du placement ouvrier. Les fonds disponibles aux Archives municipales et au Centre d'Histoire du Travail de Nantes, quelques renseignements glanés dans l'*Histoire des Bourses du Travail* de Pelloutier, permettent de restituer les conditions de l'embauche dans les années 1880 et d'esquisser la présentation de quelques interventions de la Bourse du travail de Nantes dans ce domaine, immédiatement après sa création.

En dehors de toute réglementation, le salaire ouvrier est fixé par une rencontre de besoins individuels de travail, obéissant sur le marché de l'emploi à la loi de l'offre et de la demande. Le patron a besoin d'un ouvrier pour effectuer un travail, l'ouvrier a besoin d'un travail pour nourrir sa famille. Si les besoins de travail se rencontrent et s'accordent sur une valeur satisfaisante pour l'un et l'autre, l'embauche peut se faire. Or, les prix du blé, du sucre, des alcools et des autres denrées se discutent à la Bourse du commerce, les capitaux s'échangent à la Bourse des valeurs. Serait-il anormal que le prix de la force de travail, considérée comme une marchandise, se discute à la Bourse du Travail ?

Le procès-verbal manuscrit⁷⁰ d'une réunion du Conseil d'Administration d'un organisme patronal nantais⁷¹, daté du 11 février 1892 et rédigé par un certain Baranger, nous renseigne sur les méthodes d'embauche pratiquées par le patronat de la ville. Selon ces patrons "*jusqu'ici les embauches de travail se sont faites de gré à gré soit par le compagnonnage soit par l'entremise des mères, soit par les offres directes des ouvriers*". Nous avons là un contrat individuel, reposant sur l'accord personnel, dit *de gré à gré*, du patron et de l'ouvrier. A la fin du XIX^{ème} siècle, rien ne limite le montant du salaire, ni vers le haut, ni vers le bas. Il est vrai que sa puissance avait donné au compagnonnage, tout au long du XIX^{ème} siècle, un important pouvoir de contrôle sur les embauches. Mais vers 1890, son manque d'influence est devenu tel qu'il ne peut plus être entendu que comme une variante du copinage qui peut difficilement s'opposer aux exigences patronales. Les demandes faites par les mères pour l'embauche de leurs enfants sont sans doute bien accueillies par des patrons auxquels elles permettent de faire preuve d'un esprit paternaliste encore fort répandu. Dans le plus grand nombre des cas, les embauches se font à partir des offres des ouvriers, généralement par l'intermédiaire de bureaux de placement privés dont les services payants et les pratiques plus que douteuses se nourrissent trop souvent de la misère sociale. Les employeurs nantais qui connaissent par expérience toute l'insuffisance et les imperfections de ces méthodes d'embauche se disent prêts à accepter "*la formation d'une Bourse de travail mixte*" dans laquelle pourrait "*s'établir*

⁷⁰ AMN F7c3d3

⁷¹ Dont le nom ne figure pas sur le document. Il s'agit vraisemblablement de l'Union des Syndicats du Commerce et de l'Industrie de Nantes et la Loire-Inférieure.

une solidarité complète et toute confraternelle entre les patrons et les ouvriers". Par contre, la volonté ouvrière d'intervenir collectivement dans le marché du travail par la création d'une Bourse du travail n'est pour le patronat qu'une remise en cause d'une "*autorité qui lui appartient*". Dans une époque où aucune réglementation officielle ne s'applique à la diffusion des offres et des demandes de travail, la prétention à vouloir "*concentrer entre les mains des ouvriers, à l'exclusion des patrons, le placement des travailleurs*" est une menace de "*renversement social*" à laquelle les entrepreneurs nantais se donnent le devoir de s'opposer.

Ce document aide à comprendre comment, dans les années 1880-90, s'établissent les relations entre les besoins d'un employeur et ceux d'un ouvrier. Alors que le patronat s'inquiète de voir les syndicats intervenir dans l'embauche des travailleurs, les militants considèrent, avec Fernand Pelloutier, que "*le placement est le premier et le plus grand des avantages que le groupement fédératif puisse offrir aux ouvriers*"⁷². C'est pourquoi les militants de la Bourse du Travail attachent tant d'importance à ce service et le mettent en action dès la création officielle de la Bourse. "*Se mettant immédiatement à l'œuvre, la Bourse du Travail attaquait les bureaux de placement et commençait par la boulangerie, la première des branches de l'alimentation*"⁷³ La première mise en œuvre du placement gratuit se fait dans un véritable imbroglio qui illustre toutes les difficultés d'organisation auxquelles doivent faire face les syndicats de la Bourse dans ce qu'ils considèrent comme leur tâche prioritaire. Il fait prendre conscience de tout le soutien moral et matériel dont des ouvriers en lutte ont besoin et que seule, à cette époque, une Bourse du Travail pouvait leur apporter.

En juillet 1892, lorsque, à la Bourse, il est question de créer un bureau de placement pour les ouvriers boulangers "*si exploités par les placeurs de la ville*", le délégué des boulangers s'y oppose. Selon lui "*à cause de leur travail les ouvriers boulangers ne pourraient pas s'occuper de former entre eux un service de placement*" et, surtout, il n'est pas du tout certain que ce système fonctionnerait, car il voit mal les patrons "*venir chercher leurs ouvriers à la Bourse*". Mais au cours du mois de février 1893, une épreuve de force s'engage entre les ouvriers boulangers et le bureau de placement, qu'ils n'hésitent pas à démolir. Avec l'appui syndical les ouvriers installent alors, au siège provisoire de la Bourse, le service gratuit qu'ils avaient refusé au mois de juillet. Le placeur évincé, refusant de céder, fait appel à son beau-frère pour continuer clandestinement le placement des ouvriers qui logeaient chez lui. Les choses se compliquent encore quand, de leur côté, les compagnons boulangers menacent de monter une chambre compagnonnique qui placerait les compagnons en concurrence avec le syndicat. À la fin du mois la situation des boulangers ne s'est pas améliorée, et les ouvriers demandent à la Bourse de faire des démarches auprès de la ville. Le Biboul, mandaté par la Bourse du Travail, contacte le maire-adjoint Gustave Roch afin de tenter d'obtenir

⁷² F. Pelloutier (*Histoire des Bourses du Travail*).

⁷³ CHT fonds UD CGT 5 (5).

un local pour le bureau de placement des boulangers. Ont-ils obtenu ce local ? Les archives ne répondent pas...

Vaille que vaille et avec le temps, le service s'est développé. Des centaines d'ouvriers, d'ouvrières, des dizaines de patrons ont pris l'habitude de s'adresser au 18 rue de Flandres pour y faire enregistrer leurs demandes de travail ou leurs besoins de main d'œuvre. Toutes les demandes sont relevées dans une série de tableaux statistiques⁷⁴ À titre d'exemple, deux renseignements peuvent être tirés du tableau reproduit ci-après. En premier lieu, l'écart entre les offres et les demandes d'emploi semble révéler un chômage élevé avec, en un trimestre, près de 500 demandes d'embauche pour seulement une centaine d'offres de travail. En second lieu, le faible écart entre les offres de travail et les placements semble accréditer le bon fonctionnement du service de placement. Un fort chômage et la possibilité de mettre en place un service de placement efficace justifiaient la création d'un véritable service public de l'emploi, que, d'une certaine manière, les Bourses du travail préfigurent⁷⁵.

⁷⁴ CHT fonds UD CGT 5 (5).

⁷⁵ En 1891 est créé l'Office du Travail Français, première institution pour l'étude statistique du travail.

*Statistique
des Placements opérés par la Bourse du Gravil dans le
1^{er} Trimestre 1895.*

<i>Corporations</i>	<i>Offres</i>	<i>Demandes</i>	<i>Places</i>	<i>Corporations</i>	<i>Offres</i>	<i>Demandes</i>	<i>Places</i>
Apprentis	2	4	1	Reporte	75	150	66
Justiciers	4	6	4	Frappeurs	1	1	1
Boulanger	33	34	33	Gard. de prop	2	-	-
Bourreliers	2	-	Garçons de Café	1	6	-
Brossiers	6	-	De Magasins	17	-	-
Camionneurs	8	-	De d'hôtels	6	-	-
Carrossiers	1	1	1	De Spicier	1	-	-
Chaufeurs - Mécanicien	4	-	De March de vins	1	5	-
Charbons	8	-	De recettes	1	2	1
Charpentiers	4	-	Jardiniers	-	3	-
Chaudronniers	5	6	2	Émeuteurs en voitures	-	4	-
Comblables	3	-	Étographes	-	1	-
Cochers	3	-	Maçons	1	15	1
Coiffeurs	8	9	7	Manœuvres où	-	-	-
Coneierges	1	1	1	hommes de peine } ..	2	36	2
Confiseurs	1	-	Marechaux	-	2	-
Corroyeurs	2	-	Monumisiers	6	22	4
Cordonniers	1	3	1	Modéleurs	2	-	-
Cuisiniers	1	-	Monteurs	2	2	2
Courantins	1	5	1	Palfrériers	-	3	-
Courreurs	4	5	4	Patissiers	-	3	-
Domestiques	1	4	1	Paveurs	1	1	1
Ébénistes	2	13	2	Peintres	3	13	3
Emp. de Comm	1	4	1	Plâtriers	2	5	2
Ferblantiers	5	14	5	Plombiers. Ling	1	4	1
Forgerons	2	3	2	Raboteurs	-	1	-
<i>A Reporter</i>	<i>75</i>	<i>150</i>	<i>66</i>	<i>A Reporter</i>	<i>99</i>	<i>305</i>	<i>84</i>

Corporations	Offres	Demandes	Places	Corporations	Offres	Demandes	Places
Réporters	90	308	54	Réporters	100	337	88
Relieurs	2	Serrassiers	100
Rigoureux	1	1	1	Tonneliers
Serruriers	2	13	2	Tourneurs & bois	4	4	4
Sciennes mécaniciennes etc.	Tourneurs & métiers	6	2	5
Monteurs en caisse	1	Éciers	1	1	1
Écureilleurs	1	Lyraphores	12	2	..
Gaillieurs & bâbits	3	Valets de chambre	4
... de Pierres blanches	1	Voiliers
Capissiers	2	Voyage de Comm.	2	1	2
A Reporter	100	358	98	Total	110	351	97

Journées en plus du placement définitif

Boulangerie	46
Couffure Extra	2
Divers	17

Total

Dames

Mrs. & le Comm.	Offres	Demandes	Places
Vaileuses	1
Beaumes à tout faire	3	48	2
Beaumes d'enfants	2
Couturières	1
Concierges	1
Cuisinières	1	2	1
A Reporter	9	34	8

Corporations	Offres	Demandes	Places
Réporters	9	34	8
Domestiques	1	..
Emp. de Comm.	1	..
Faîtrices	2	4	2
Huissiers de Cour	1	4	1
Huissiers
Gardes-milites	1	2	1
Huissières	2	..
Hôtelières	1	..
Hôtelières	4	15	3
Huissières	1
Marchandes de lab.	3	8	2
Portemanteau-vin	1	4	1
Ébilleuses	1	3	1

Statistique des placements opérés par la Bourse
du travail de Nantes dans le 1^{er} trimestre 1895.
CHT fonds UD CGT 5 (5).

Total 23 97 20

Le service de la propagande

Une partie de son activité peut-être estimée par l'évolution du nombre des syndicats regroupés dans la Bourse de Nantes. En 1881, la première Union Syndicale Ouvrière était composée de sept syndicats. En 1887, la demande de création était signée par 24 syndicats qui représentaient à peu près 2 500 travailleurs et, au jour de l'inauguration 55 syndicats adhéraient à la Bourse du travail, représentant plus de 5 000 travailleurs. En 1901, les 28 syndicats relevés par Pelloutier dans un tableau des 65 Bourses fédérées, font de Nantes la quatrième place syndicale de France⁷⁶.

Un rapport de police explique les grèves d'avril 1893 par la volonté d'accroître rapidement le nombre des syndicats composant une Bourse qui venait de se créer. Peut-on réduire la grève à la volonté d'action de quelques militants, aussi efficaces et dévoués qu'ils soient ? Pour la première fois le refus d'une situation sociale insoutenable pouvait s'appuyer sur la dynamique de construction d'une organisation ouvrière, et cela créait les conditions d'une action collective. Les animateurs du mouvement social savent bien que, s'il est essentiel de préparer une grève, il est impossible d'en décréter le déclenchement et le déroulement. La Bourse a su ramasser les fruits mais c'est bien le prolétariat nantais qui secouait l'arbre.

À travers l'économie de la ville, liée à la construction navale, à la conserverie, au commerce maritime, les propagandistes de la Bourse ont rapidement compris que leur activité ne pouvait pas se limiter au champ du salariat industriel. La Bourse ouvrière de Nantes a été parmi les premières à se trouver confrontée à l'enjeu de syndicalisation des travailleurs de la terre et de la mer, qu'il fallait gagner à l'action ouvrière.

À Nantes, dans le grand commerce maritime, le travail militant s'est orienté vers la lutte contre l'exploitation des marins par les marchands d'hommes. Ces efforts ont abouti en 1911, à la création de la *Maison du Marin*, dont Joseph Blanchart, au terme de son mandat de Secrétaire de la Bourse du Travail devient le premier responsable.

Quant à la propagande agraire, elle a eu en Charles Brunellière, le pionnier que Fernand Pelloutier salue en ces termes dans son *Histoire des Bourses du Travail* : "Qui ne connaît, enfin, l'admirable propagande faite par la Bourse du Travail de Nantes, de concert avec M. Brunellière, pour le groupement des viticulteurs à complaint de la Loire-Inférieure ? Les socialistes nantais n'ont-ils pas prouvé jusqu'à l'évidence que le socialisme, loin d'être la satisfaction de bas instincts, est une phase inévitable de l'évolution, puisqu'il trouve des auditeurs complaisants et fait des adeptes jusqu'en ces campagnes bretonnes réputées hostiles à tous les novateurs ?"

⁷⁶ La baisse du nombre des syndicats entre 1893 et 1901 n'est qu'apparente. Elle est liée à la réorganisation des syndicats dans la période de mise en place de la Confédération Générale du Travail après le congrès de Limoges en 1895.

Le service de l'enseignement

L'essentiel de l'enseignement est dans le livre. Ainsi, à Nantes, il existait une bibliothèque, il y avait une salle de lecture. Quels sont les titres dans lesquels les ouvriers nantais puisaient la connaissance et l'énergie qui leur étaient nécessaires ? Une demande de subvention pour relier des livres détériorés par l'usage, quelques dons de dictionnaires et d'ouvrages juridiques, un service des journaux locaux, de faibles traces apparaissent ça et là, dans des archives quasiment muettes.

En l'absence de renseignements particuliers sur la composition de la bibliothèque de la Bourse de Nantes, il faut se référer à Pelloutier qui, dans son *Histoire des Bourses du Travail*, affirme qu'il n'est pas de Bourse du Travail qui ne possède une bibliothèque.

"Comme d'instinct, les Bourses du Travail sont allées aux œuvres les plus propres à épurer le goût, à éléver les sentiments, à étendre les connaissances de la classe ouvrière ; les travaux les plus consciencieux, les critiques sociales, économiques et philosophiques les plus nourries et les plus hardies, les œuvres d'imagination les plus hautes : ce sont les aliments qu'elles ont offerts à des appétits d'autant plus robustes qu'ils avaient jusqu'alors été moins satisfaits... Dans toutes ces bibliothèques, d'ailleurs, la qualité l'emporte sur la quantité... Aussi rencontre-t-on dans leurs catalogues, à côté d'une section technologique composée des traités les plus nouveaux et les plus réputés, et tenue au courant des découvertes scientifiques et professionnelles faites chaque jour par le physicien, le chimiste et l'ingénieur, les maîtres de l'économie politique, depuis Adam Smith jusqu'à Marx ; de la littérature, depuis les prosateurs et les poètes du XVII^e et du XVIII^e siècles jusqu'à Emile Zola et à Anatole France, de la critique et des synthèses sociales, depuis Saint-Simon jusqu'à Kropotkine ; des sciences naturelles, depuis Haeckel et Darwin jusqu'aux Reclus et aux plus éminents parmi les anthropologues contemporains. Et l'on peut voir sur les rayons de leurs bibliothèques, fraternisant par le génie, des œuvres telles que le Génie du Christianisme et la Justice dans la Révolution et dans l'Église, Le Pape de M. de Maistre, et l'Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction, de Guyau, l'Essai sur l'indifférence, de Lamennais et Les Ruines, de Volney, ou l'Origine de tous les cultes, de Dupuis."

On trouve⁷⁷ sans doute aussi des journaux et des brochures socialistes et anarchistes. Doivent y figurer en bonne place, *L'Ouvrier des Deux-Mondes*⁷⁸, organe central de la Fédération des Bourses jusqu'à sa disparition en 1899, et le *Bulletin Officiel de la Bourse du Travail de Nantes*⁷⁹.

Les activités pédagogiques du service de l'enseignement nous sont connues par un *rappor*
*de la commission des cours professionnels*⁸⁰, établi pour l'exercice 1900-1901. Ce document nous

⁷⁷ Pour 1900 est signalé l'envoi par le Ministère du Travail de 134 volumes et atlas, pour une valeur de 1500 F. AMN F7c3d3.

⁷⁸ Qu'il ne faut pas confondre avec *Les ouvriers des deux mondes*, revue animée par le sociologue Frédéric Le Play entre 1857 et 1885. Le Play est considéré comme le précurseur de la sociologie de terrain.

⁷⁹ Ce mensuel en huit pages est divisé en une partie officielle pour les comptes rendus des réunions et les communiqués de la Bourse et une partie non-officielle, dans laquelle s'expriment les militants. Cette publication peine à se vendre et les difficultés de sa diffusion sont une source permanente de discussions.

⁸⁰ AMN F7c3d3

renseigne sur l'organisation des cours, rendue difficile encore et toujours, par les problèmes d'espace. En 1900, dans des domaines professionnels aussi différents que le bâtiment (charpente, couverture et plomberie-zinguerie, maçonnerie), la taille de pierre, la sculpture, le travail du bois (menuiserie, ébénisterie, menuiserie en voitures), la serrurerie, la taille d'habits, la coiffure et la typographie, 15 cours sont dispensés, sous forme de cours du soir par 23 professeurs à 279 élèves, jeunes et apprentis.

Quel est le coût de cette formation ? A titre d'exemple, le syndicat des menuisiers en bâtiment affirme assurer la gratuité des cours, avec fourniture du matériel, pour une somme de cinq centimes par soirée et par élève. Le financement de l'ensemble des cours est assuré en 1900 par une subvention municipale de 2800 F, dont les syndicats demandent l'augmentation jusqu'à 4000 F.

Les professeurs sont-ils bénévoles ? Perçoivent-ils une indemnité pour ce travail supplémentaire ? Ce sont tous des ouvriers en activité, reconnus pour leur habileté dans leur métier, volontaires et qui avec l'aide et les conseils des syndicats, ont pu acquérir les notions pédagogiques nécessaires à la formation de jeunes.

Malgré leur étroitesse et leur mauvaise disposition, les locaux de la rue de Flandres peuvent convenir pour des cours théoriques, mais dès que la pratique pédagogique nécessite un espace plus important, un travail en atelier, les professeurs et les élèves doivent quitter la Bourse où, pourtant, ils se sentent chez eux. Le plus souvent ils vont travailler à proximité, rue Arsène Leloup, dans les locaux de l'ancienne institution Livet, mais ils sont parfois obligés de traverser la ville, pour s'installer dans une salle municipale de la rue de Briord.

Un projet municipal de construction de nouveaux locaux répondant au besoin d'agrandissement permet de se faire une idée de l'esprit qui anime les "*instructeurs*" de la Bourse. Il est prévu de regrouper l'ensemble des activités de formation professionnelle dans un immeuble situé hors de la Bourse et d'en confier la responsabilité à des "*neutres*". La Commission proteste contre ce qu'elle voit comme une négation administrative de l'idée de formation défendue par la Bourse du Travail, fondée sur l'abnégation et le dévouement des maîtres. L'enseignement dispensé par des syndicalistes ne peut s'appuyer que sur des valeurs totalement étrangères à la notion de neutralité⁸¹.

⁸¹ En 1913, dans le *groupe des œuvres sociales* que la mairie prévoit d'établir rue Arsène Leloup, les locaux affectés à la formation doivent accueillir les cours professionnels dispensés par l'Union Compagnonnique et par la Bourse du Travail. L'idée de neutralité semble donc avoir été abandonnée.

1^{re} Année. — N° 1.

Le Numéro : 10 cent.

Juillet 1893.

BULLETIN OFFICIEL DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Organe des Chambres Syndicales et Groupes Corporatifs Ouvriers du Département de la Loire-Inférieure
Publié sous le contrôle de la Commission de Rédaction

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
BOURSE DU TRAVAIL
18, rue de Flandres, NANTES

Pour tous les Renseignements
S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les annuaires sont édifiés mais pas vendus.

Six mois.....	0 80
Un an.....	1 50

Pour l'Etranger le port en sus.

SOMMAIRE

1. Notre but. — 2. Aux travailleurs Nantais. — 3. Inauguration de la Bourse du Travail.

Partie officielle. — 1. Règlement général. — 2. Convocations. — 3. Permanence. — 4. Procès-verbaux.

Partie non officielle. — 1. Rôles des Bourses du Travail. — 2. Le Travail dans les Prisons. — 3. Union des Celui. — 4. Aux Navigateurs et Pêcheurs Nantais. — 5. Statistique. — 6. Liste des Syndicats adhérents à la Bourse du Travail. — 7. Congrès de Zurich.

NOTRE BUT

CITOYENS,

Ce Bulletin est destiné à formuler les justes revendications, à être l'écho des plaintes exprimées et justifiées individuellement ou collectivement par nos camarades de labeur qui, chaque jour, sacrifient leur existence à la richesse sociale au profit d'une seule classe, ne peuvent subvenir aux besoins de leur famille qu'avec force privations.

Cet organe ne devra donc pas être seulement un compte rendu des procès-verbaux des réunions du Comité de la Bourse du Travail, il devra aussi être l'instrument de l'instruction intellectuelle de nos camarades pour leur faire comprendre leurs devoirs envers les autres travailleurs à quelque corporation qu'ils appartiennent.

Combien de nos camarades ont de très bonnes idées, acquises par l'expérience et par un travail assidu, mais ne peuvent les exprimer de vive voix.

Une colonne leur sera ouverte pour formuler leurs plaintes et exprimer leurs idées, en démontrant que si le Proletariat a des devoirs il a aussi des droits.

Il sera aussi l'écho des victimes des abus commis par ceux qui oublient, trop souvent, que sans le Travail le Capital n'existerait pas et que, par conséquent, une plus juste rémunération est due aux producteurs.

Nous ne porterons dans notre rédaction ni partialité, ni haine, nous voulons, au contraire, tout en conservant notre indépendance, que les rapports avec les employeurs soient plus intimes, moins acerbes; mais nous n'hésiterons jamais à closer au pilori ceux qui foulent aux pieds les droits acquis par les travailleurs pour leur existence.

Une place sera également réservée pour traiter une question, hélas! trop négligée par beaucoup de nos camarades: nous voulons parler des syndicats. Les uns manquent de conseils, les

autres les négligent par insouciance. C'est cependant une institution qui, si elle était bien comprise, est appelée à rendre de réels services.

Enfin la Rédaction fera son possible pour se mettre à la hauteur de la tâche qui lui incombe, elle mettra toute son énergie et son dévouement à défendre la cause de ses frères de misère. Mais elle compte sur eux pour lui aider dans cette œuvre d'emancipation.

Aux Travailleurs de Nantes

Gamarades,

Après avoir longtemps désespéré de vous voir marcher dans la voie du progrès et de l'affranchissement qui vous était tracée par vos frères des grands centres industriels, nous sommes heureux de constater, aujourd'hui, le chemin parcouru depuis que vous vous êtes décidés à entrer dans le grand mouvement qui s'effectue d'une façon si sûre et surtout si pacifique dans le monde du Travail.

Grâce à l'énergie et au dévouement des anciens syndicats de l'Union qui se mirent à faire école, nous avons eu la satisfaction de voir des travailleurs, qui jusqu'alors n'avaient pas cru nécessaire de se grouper, reconnaître l'importance qu'il y avait, pour la défense des intérêts de leur corporation, à s'organiser en syndicats.

La Bourse, née d'hier, compte déjà cinquante-quatre groupes corporatifs ou syndicats adhérents de ses statuts et elle espère encore voir ce nombre augmenter. Pour atteindre ce but, elle s'efforcera d'être utile à toutes les corporations qui sont venues à elle; elle mettra tout en œuvre pour arriver à l'union parfaite de tous les travailleurs, union qui ne peut se faire efficacement que dans son sein. On pourrait-on, en effet, mettre ailleurs qu'à la Bourse du Travail les ouvriers des différents métiers en contact? Où entendrait-on, ailleurs qu'au Temple du

Travail, l'appel incessant fait à la Solidarité, cette sœur jumelle de la Fraternité?

Là, Camarades, vous apprendrez à vous connaître, à vous estimer; et vous pourrez discuter vos intérêts ex professo. Les conseils donnés par vos frères vous seront souvent utiles, toujours bons à entendre. C'est en discutant que l'on s'éclaire.

Ce que nous vous recommandons surtout, à camarades, au nom de vos intérêts les plus chers, c'est l'union la plus intime. Sachez que la division de vos forces, que nous avons eu tant de peine à réunir, amènerait votre perte et profiterait à vos ennemis.

La Bourse du Travail aurait voulu dès son début, mettre à votre disposition une bibliothèque riche en documents et une vaste salle d'études où, tous, dans vos instants de loisirs, vous auriez pu étudier sérieusement avec la théorie technique de vos métiers respectifs, la science sociale, l'économie politique.

Car nous savons que si le corps a besoin de pain, le cerveau également a besoin de nourriture.

La plupart d'entre nous, travailleurs, ne sommes-nous pas sortis de l'école, croyant savoir quelque chose, et ne nous sommes-nous pas aperçus peu de temps après que notre savoir se réduisait à rien et qu'il nous restait tout à apprendre. Nous sommes donc obligés de recommencer aujourd'hui une éducation nouvelle qui effacera péniblement une à une les illusions acquises dans notre enfance. Nous savons par expérience que le plus dangereux des vices est l'ignorance!

Camarades, ce n'est pas avec les vaines déclamations des bateleurs politiques sur la liberté, la fraternité, la justice, le droit du citoyen que vous apprendrez que le travailleur ne doit compter que sa persévérance, son instruction, sa solidarité avec ses camarades de misère pour arriver à son émancipation. — Ces ge-

Le service de résistance.

Dans la mémoire ouvrière nantaise les plus grands, les meilleurs, les plus chaleureux souvenirs laissés par les services de la Bourse du Travail sont liés à l'action du service de résistance, qui n'avait pas tardé à se mettre en œuvre.

Quelques jours seulement après sa création officielle, la Bourse du Travail connaissait son baptême du feu. Fin avril 1893, à partir de l'usine d'engrais Evain, éclate un mouvement dont l'extension à l'ensemble du port puis à toute la ville permet de mesurer le travail effectué par les militants. L'organisation par les premiers grévistes de cortèges vers les usines pour débaucher leurs camarades, le blocage du matériel et des rues, l'organisation par les syndicats de grands meetings de soutien permettent, malgré la présence massive de l'armée et de la police, un développement de la solidarité ouvrière qui peut être regardé comme le premier signe d'une conscience d'appartenir à la même classe sociale. Fin avril la quasi-totalité des établissements de Nantes est touchée par la grève⁸², qui menace de s'étendre dans l'estuaire, vers Couëron, Paimboeuf et jusqu'à Saint-Nazaire. Un comité général de grève s'installe à la Mairie de Nantes dans la salle même du conseil municipal. Des interventions policières de plus en plus dures, aux lendemains du 1er mai, n'empêchent pas le mouvement de se poursuivre jusqu'au 15 mai. La pratique de la grève, son déroulement, sa généralisation pendant presque un mois et son issue relativement favorable aux ouvriers ne peuvent pas être étrangers à l'importance que prendra pour les syndicalistes nantais unis dans la Bourse du Travail, la théorisation de la grève générale et de l'action directe ouvrière.

Au tournant des xix^{ème} et xx^{ème} siècles Nantes et la basse-Loire ont été le théâtre de nombreuses grèves, de nombreux mouvements sociaux. La grève des boulangers, celle des employés du commerce, la grande grève des dockers à Nantes, la grève des métallos à Trignac, les manifestations du 1^{er} mai pour les trois huit, tous les moments du mouvement ouvrier que la Bourse de Nantes a permis et soutenus sortent de notre propos. Mais la lecture des ouvrages d'Émilienne Leroux, de Yannick Guin permet de comprendre le déroulement, de retrouver l'ambiance, de garder la mémoire et surtout de retrouver l'espoir contenu dans les grandes luttes sociales dont Nantes a le secret.

Sur le mur de la salle de réunion du 18 rue de Flandres, premier siège de la Bourse du Travail de Nantes en 1893, il est inscrit

L'UNION FAIT LA FORCE.

Nantes, avril 2012 ; revu et augmenté janvier 2026.

⁸² Selon Jacques Fierain, il y avait à ce moment 7718 grévistes, ce qui représentait 59 % du total des ouvriers nantais (*Histoire de Nantes*)

**LE CONGRÈS NATIONAL, ORGANISÉ PAR LA BOURSE
DU TRAVAIL DE NANTES DU 17 AU 22 SEPTEMBRE 1894.**

Fédération Nationale des Syndicats et Groupes Corporatifs Ouvriers de France

VI^E CONGRÈS NATIONAL

Chambres Syndicales, Groupes Corporatifs

Fédérations de Métiers

Unions et Bourses du Travail

CAMARADES,

Conformément aux mandats donnés par les Congrès de Marseille 1892, Paris 1893, et par le Congrès des Bourses du Travail (Lyon 1894) aux Syndicats ouvriers de Nantes d'organiser un Congrès national corporatif dans cette Ville, la Commission d'organisation nommée à cet effet, d'accord avec le Conseil national de la Fédération des Syndicats, a décidé que le Congrès aurait lieu du 17 au 22 septembre.

TRAVAILLEURS,

Il importe que le Syndicat auquel vous appartenez soit représenté, pour montrer à tous les Ouvriers que l'Union faite au Congrès des Bourses du Travail de Lyon est confirmée. Nous sommes convaincus qu'aucun Syndicat ne faillira à ce devoir ; que tous auront à cœur d'apporter leur fraternel concours et travailleront à unifier les revendications économiques pour atteindre l'émancipation sociale. Car vous voyez chaque jour les hommes qui détiennent le pouvoir s'éloigner de vous de plus en plus et caresser d'un sourire de mépris les divisions qui nous affaiblissent et nous rendent souples au malheur.

L'avenir doit être l'objet de vos continues préoccupations et le passé doit vous servir d'enseignement. Vous devez tous vous convaincre qu'à vous seuls appartient la défense des droits de votre classe.

CAMARADES SYNDIQUÉS,

A vous d'éviter les pièges qui vous sont tendus ; la conscience de votre force vous donnera la sagesse nécessaire pour mener à bien l'œuvre d'union des forces productrices commencée par le Congrès de Lyon, asseoir la Justice sociale et préparer le triomphe de l'humanité par l'humanité même, c'est pourquoi vous assisterez tous au Congrès corporatif ouvrier de Nantes.

VIVE L'UNION SYNDICALE!

Le 11 octobre 1886, à Lyon, le premier Congrès national des syndicats ouvriers créait la Fédération Nationale des Syndicats (FNS), dans laquelle les militants du POF de Jules Guesde s'étaient rapidement assurés la majorité. Les Bourses du Travail, dans lesquelles l'influence guesdiste était plus limitée, avaient, quant à elles, au Congrès de Saint-Etienne en 1892, décidé de se réunir en une Fédération des Bourses du Travail.

Les congrès syndicaux de Marseille en 1892, puis de Paris en 1893, ainsi que le congrès des Bourses du Travail de Lyon en 1894, avaient chargé les syndicats ouvriers de Nantes d'organiser un Congrès national corporatif, qui devait être celui de l'union syndicale. Les responsables de la Bourse de Nantes décidèrent donc de convoquer en commun les délégués de la Fédération des Bourses du Travail et ceux de la Fédération Nationale des Syndicats. Les séances du Congrès national se déroulèrent dans les locaux de la rue de Flandres⁸³, les séances publiques avaient lieu au théâtre de la Renaissance.

"... les fanfares socialistes y jouèrent pour la première fois publiquement l'Internationale, le poème de Pottier mis en musique par Degeyter, à l'initiative des guesdistes, qui allaient dès lors contribuer à diffuser l'hymne dans tout le mouvement ouvrier international..."⁸⁴"

Les décisions prises à Nantes allaient orienter l'histoire du mouvement syndical français pour de longues années. Par un vote sans précédent, réalisé dans l'unité en septembre 1894, les syndicats affichaient leur volonté de préparer la grève générale⁸⁵, qu'ils reconnaissaient comme l'arme la plus efficace de la transformation sociale. Les décisions du congrès contredisaient en totalité la ligne du parti guesdiste. Le congrès du POF, qui s'était déroulé lui aussi à Nantes quelques jours auparavant, venait de condamner sans appel la grève générale et d'affirmer que l'affranchissement définitif du travail et de la société ne pourrait être obtenu que par l'action politique visant à la conquête du pouvoir. Le choix fait par le congrès corporatif de Nantes renforçait l'orientation révolutionnaire du mouvement syndical et, consacrant l'élimination des guesdistes du mouvement syndical, marquait pour la première fois son autonomie par rapport aux partis politiques. En outre, le congrès national de Nantes avait constitué un Conseil National Ouvrier chargé d'intervenir dans les grèves et d'organiser chaque année un grand congrès du prolétariat français. Dans ce Conseil National Ouvrier était en germe la Confédération Générale du Travail, mise sur pied l'année suivante à Limoges⁸⁶.

⁸³ Après une réunion de membres de la Fédération nationale des syndicats hors des locaux de la Bourse, Marcel Tulève, responsable de l'organisation matérielle du Congrès affirme que si on lui avait demandé un local à l'intérieur de la Bourse il en aurait trouvé un. Selon lui "Aller chercher un local ailleurs, c'est vouloir faire une division alors que l'on cherchait l'union." (*Naisance de la CGT*, p. 48).

⁸⁴ Y. Guin, *Le mouvement ouvrier nantais*.

⁸⁵ Par 65 voix pour, 37 voix contre et 9 abstentions.

⁸⁶ Sans les anarchistes, ni Pelloutier.

SOURCES.

Archives

Archives Départementales de Loire-Atlantique (ADLA)

10 M 135 Bourse du Travail.

Archives numérisées (recensements, cadastres, listes électorales, journaux)

Archives Municipales de Nantes (AMN) :

1M82 Bourse du Travail immeuble de la rue de Flandres.

1M83 Bourse du Travail immeuble de la rue Arsène Leloup.

F7 carton 3 dossier 3 dossier 4(F7c3d3) Bourse du Travail.

F7 carton 3 dossier 4(F7c3d4) Bourse du Travail.

Centre d'Histoire du Travail (CHT) Nantes :

Fonds UD CGT.

Bibliographie

Pelloutier Fernand. *Histoire des Bourses du Travail* (reprise de l'édition de 1946). Phénix éditions/CHT Nantes. 2001.

Marx Karl. *Travail salarié et capital*. Éditions en langues étrangères, Pékin. 1969.

Pouget Émile. *Le père peinard (extraits du journal)*. Editions Galilée. 1976.

Bois Paul (s/d). *Histoire de Nantes*. Privat, éditeur. 1977.

Giteau Lucien et de Wismes Armel. *Cent ans d'affiches, Cent ans d'histoire*. Édition Pierre Gauthier. 1985.

Guichet Gaby, Perche Jean-Pierre, Robin René (présentation et composition). *Le 6^{ème} congrès national des syndicats de France tenu à Nantes du 17 au 22 septembre 1894*. Édité par l'Union Départementale CGT-FO de Loire-Atlantique. 1994.

Guin Yannick. *Le mouvement ouvrier nantais*. François Maspero. 1976.

Leroux Émilienne. *Nantes, histoire d'une ville et de ses habitants*. Livre ouvert. 1976.

Martin-Van der Haegen Françoise et Vivant-Toussaint Régine. *Il était une fois Nantes*. Éditions Reflets du passé. 1983.

Pinson Daniel. *Chantenay, l'indépendance confisquée d'une ville ouvrière*. Éditions ACP. 1985.

Ravilly Étienne et de Sallier Dupin Jacques-Yves. *La ville de Nantes de la monarchie de juillet à nos jours*. Vivant éditeurs. 1985.

Sauzereau Olivier. *Nantes au temps de ses observatoires*. Coiffard Libraire Éditeur. 2000.

Gonin Marcel. *Histoire du mouvement ouvrier et des centrales syndicales en France*. Éditions Montholon services. 1970.

Harmel Claude (introduction et notes). *Naissance de la CGT*. Les cahiers d'histoire sociale. Éditions Albin Michel. 1995.

Julliard Jacques. *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*. Éditions du Seuil. 1971.

Lefranc Georges. *Le mouvement socialiste en France sous la troisième République*. Payot éditeur, 1963.

Lefranc Georges. *Le mouvement syndical en France sous la troisième république*. Payot éditeur, 1967.

Webographie

Fondation Pierre Besnard <http://www.fondation-besnard.org>

Histoire du syndicalisme révolutionnaire et de l'action directe <http://www.pelloutier.net/>

Institut CGT d'Histoire Sociale <http://www.ibs.cgt.fr/>

Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social.
<https://maitron.fr/>

Le lecteur peut retrouver sur le site de l'association *Méridienne* (*meridienne.org*) le texte de ce livret ainsi que les panneaux de l'exposition qui en a été inspirée (onglet patrimoine).

Cette exposition a été réalisée par le *Centre d'histoire du Travail* (CHT) de Nantes et l'association *Méridienne* de Nantes. Elle est disponible au CHT et sur le site de *Méridienne* (onglet contacts).